

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

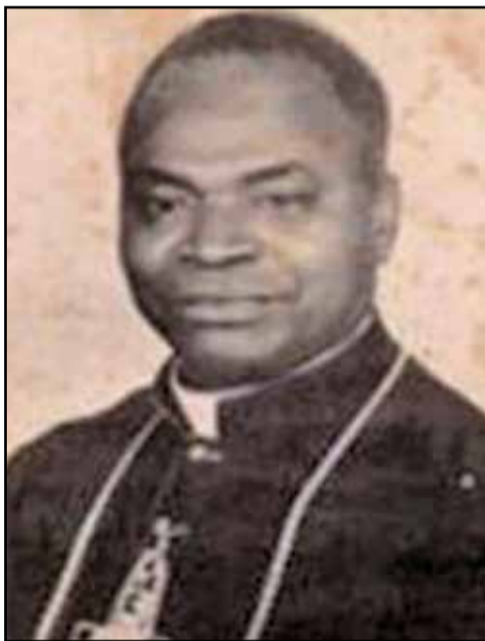
65^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3718 du Mardi 22 Août 2017 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Dans la vie de Mgr Benoît Gassongo

L'évêque, le pédagogue, l'écrivain



(P.9)

La 14^e législature de l'Assemblée nationale est lancée

Un fidèle du président de la République, Isidore Mvouba, au perchoir



Isidore Mvouba.

Plus lors des élections législatives du 16 juillet et 6 août 2017, les 143 députés et les 8 députés du Pool dont

les mandats ont été renouvelés par la Cour constitutionnelle sont, officiellement entrés en fonction, le 19 août dernier.

La séance inaugurale a été présidée par le doyen d'âge, Clément Mouamba (député élu à Sibiti commune, dans le département de la Lékoumou), au palais des Congrès, à Brazzaville. Cette session inaugurale qui a connu la présence du président de l'Assemblée nationale de la République centrafricaine, Karim Mekassoua, avait aussi pour but d'élire les sept membres du bureau de l'Assemblée. Sans surprise, c'est un fidèle du président de la République, Isidore Mvouba, 63 ans (député PCT reconduit du district de Kindamba, dans le département du Pool), qui a été élu président de la nouvelle Assemblée nationale. Le premier vice-président en est Léon Alfred Opimbat, ancien ministre

des sports et député PCT élu de Mbomo (département de la Cuvette-Ouest). Tandis que la deuxième vice-présidence est assurée par Roland Bouity Viaudo, président du MAR (Mouvement Action Renouveau) et maire de la ville de Pointe-Noire. On prend les mêmes, et on recommence, pourrait-on dire. L'élection d'Isidore Mvouba ne surprend guère; la nouvelle était déjà répandue par Radio Trottoir, toujours bien au fait des secrets des dieux, et qui avançait l'hypothèse du retour de ce cacique au gouvernement depuis son éviction.

(Lire l'article en page 3)

Vie politique nationale

Le général Raymond Damase Ngollo inhumé à Ngabé, après l'hommage de la République

(P.5)



Bonne gouvernance

Les parlementaires sont-ils complices ou coupables de l'endettement excessif du Congo? (P.3)

Congrégation du Saint Esprit

Rencontre à Brazzaville des délégués d'Afrique et de l'Océan indien

Du 22 au 27 août 2017, se tient à Brazzaville, au siège de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), la rencontre de la CCAI (Conférences des circonscriptions d'Afrique et des îles de l'Océan indien). La rencontre s'ouvre par une messe présidée par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, en la chapelle de l'hôtel de l'Acerac, mardi 22 août, à 11h30. Elle sera également clôturée par une messe, présidée par Mgr Anatole Milan-dou, archevêque de Brazzaville, dimanche 27 août, en la basilique Sainte Anne du Congo, à 10h30. La rencontre regroupe une trentaine de délégués spiritains venant de leurs pays de mission respectifs.

HILARY HOTEL

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO

05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

EquaFlight

" Voyagez autrement "

06 945 70 04 (PNR)
06 481 81 74 (BZV)

www.equafly.com

*Bénédicte, hôtesses Equaflight.

ANNONCE

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE

Programmation des navires au Port Autonome de Pointe-Noire

NAVIRES ATTENDUS

Date et heure d'arrivée	Nombre de jours Attente sur Rade	Navire	Consignataire	Longueur du Navire
09/08/17 18:48	11,8	ONEGO BURAN	MAERSK	117 m
18/08/17 08:30	3,3	FALKENBERG	MAERSK	117 m
19/08/17 06:00	2,4	KOTA DAHLIA	PIL	115 m
21/08/17 05:00	0,4	MCP GRAZ	NDAL	117 m
21/08/17 10:15	0,2	MCP LINZ	MAERSK	117 m
21/08/17 10:35	0,2	LIMASSOL	CMA	117 m
21/08/17 15:00	0,0	VIOLA	CMA	123 m
23/08/17 06:30	0,0	RDO CONCORD	MAERSK	304 m
24/08/17 08:45	0,0	GRANDE ATLANTICO	Grimaldi	214 m
24/08/17 13:00	0,0	GOTEBORG	NDAL	117 m
24/08/17 16:00	0,0	CMA CGM LAPIS	CMA	259 m
25/08/17 06:00	0,0	MCP ADAMAS	MAERSK	117 m
25/08/17 09:00	0,0	SCHLIEMI RICKMERS	MAERSK	261 m
25/08/17 19:00	0,0	NAVIOS AZURE	CMA	260 m
26/08/17 08:00	0,0	MONEMVASIA	MAERSK	207 m
27/08/17 08:20	0,0	CELINA STAR	CMA	243 m
28/08/17 11:00	0,0	NORDBALTIC	MAERSK	207 m
29/08/17 16:00	0,0	FRANCOISE GILOT	CMA	160 m
30/08/17 06:00	0,0	CMA CGM DALILA	CMA	328 m
03/09/17 08:00	0,0	HS ROSSINI	CMA	228 m
03/09/17 17:00	0,0	ANO KATO	CMA	131 m
07/09/17 06:00	0,0	CMA CGM JAMAICA	CMA	264 m
09/09/17 08:00	0,0	CRISTINA STAR	NDAL	247 m

SITUATION QUAIS

Navire	QUAI G2/G3	QUAI G1	QUAI D3	QUAI D2
		FALKENBERG	GINA	MCP PACHNA
N° d'Escale OSC@R		171170FALKENBERG	17123GINAG3S4MR	171185MCPACH17008
lundi 21-août-17		Accoste le 21/8 3 PM RAF à 07:00 AM 124 MVTS Prévision Sortie 21/8 10 PM	Accoste le 20/8 9 PM RAF à 07:00 AM 75 MVTS Prévision Sortie 21/8 8 PM	Accosté le 20/8 8 AM RAF à 07:00 AM 4 MVTS Prévision Sortie 22/8 3 PM
Navire			KOTA DAHLIA	MCP GRAZ
N° d'Escale OSC@R			171216KOTDAHL340N	171263MCPGRA91213
mardi 22-août-17			Accoste le 21/8 10 PM RAF à 07:00 AM 231 MVTS Prévision Sortie 22/8 4 PM	Accoste le 21/8 4 PM RAF à 07:00 AM 489 MVTS Prévision Sortie 22/8 8 PM
Navire	RDO CONCORD			
N° d'Escale OSC@R	171172RDCONCO1701			
mercredi 23-août-17				
		Accoste le 23/8 12 PM RAF à 07:00 AM 1 547 MVTS Prévision Sortie 25/08 AM		

Pour tous contacts: e-mail: marmarcongo@yahoo.fr

La 14^e législature de l'Assemblée nationale est lancée

Un fidèle du président de la République, Isidore Mvouba, au perchoir

La rumeur était convaincue qu'Isidore Mvouba présiderait l'Assemblée nationale, en lieu et place de Justin Koumba dont le mandat a failli être écourté. On avance qu'il a fallu des tractations longues et une bonne dose de compréhension pour qu'il soit maintenu à ce poste jusqu'à fin de la législature.

Le choix d'Isidore Mvouba, ancien ministre d'Etat, coordonnateur de l'Action gouvernementale et ministre de l'Industrie et du développement industriel, est, avant tout, celui du président de la République entériné par son parti, le PCT. La veille du vote, la formation présidentielle a réuni ses députés ainsi que ceux de la majorité à son siège communal de Mpila, pour passation de consignes et indiquer les noms des membres du bureau de l'Assemblée nationale.

La session inaugurale de la 14^e législature a débuté à 15 heures 34mn, parce qu'il fallait attendre le retour des députés de la majorité présidentielle qui se trouvaient encore à Mpila, alors que ceux de l'opposition étaient dans la salle. La séance était prévue pour 14 heures. Seul Isidore Mvouba qui, par la suite, était rejoint par Mme Adelaïde Mougani, sans donner l'impression qu'il allait devenir le futur président de l'Assemblée nationale, étaient à cet instant présents dans la salle. Plus étonnant, cette séance inaugurale n'a pas, comme à l'accoutumée, débuté par un huis clos de tous les députés de la majorité comme de l'opposition pour mettre en place le bureau provisoire devant diriger les travaux. La séance était publique. La presse était autorisée à rester dans la salle archicomble qui n'a pas pu contenir tout le monde, y compris la grande salle des congrès où un écran géant a été placé. Parents, familles, amis, connaissances, associations, etc., n'ont pas voulu rater l'événement.

Ainsi, le doyen d'âge, Clément Mouamba (73 ans), entouré des deux benjamins, Obam Ondon Antoine Bienaimé (dé-

puté de Gamboma 2, dans le département des Plateaux) et Ngambili Ibam Bersol Exaucé (député de Djiri 2, l'arrondissement 9 de Brazzaville), ont composé le bureau d'âge. 144 députés étaient présents, dont 16 seulement de l'opposition: 7 de l'UPADS, l'ancien parti au pouvoir (1992-1997) et 9 indépendants du parti UDH-Yuki (Union des démocrates humanistes) de Guy Brice Parfait Kolélas qui pourrait être en tandem avec Pascal Tsaty-Mabiala pour constituer un groupe parlementaire.

Avant le vote, le premier secrétaire Obam Ondon Bien-aimé a donné lecture de la liste des 151 députés élus y compris ceux des circonscriptions du Pool où le vote n'a pu être organisé, sans lire la décision de la Cour constitutionnelle qui proroge le mandat de ces huit députés.

Par ailleurs, les députés ont pris connaissance de la note du secrétaire général de la Cour constitutionnelle sur les recours en annulation qui concernent 40 circonscriptions dont l'élection est contestée devant cette haute juridiction, en attendant son verdict. Il s'agit de Makélékélé 1 et 3, Mougali 1 et 2, Ouenzé 1 et 4, Talangai 2, Mfilou 2, Djiri 1, Ile Mbamou, Ewo 1 et 2, Mbomo, Etoumbi, Kimongo, Nyanga, Louvakou, Yaya, Mbinda, Mayoko, Epena 1, Impfondo 1 et 2, Kintélé, Kinkala commune, Mvouti 1, Ngo, Tié-Tié 1, Mvoumvou, Ngoyo, Mossaka 1 et 2, Ngoko, Boundji, Bokouma, Loukoléla, Mfouati, Madingou, Souanké, et Zanaga.

L'élection des membres du bureau de l'Assemblée nationale était sans surprise. C'est le député Alain Moka, ancien président du groupe parlementaire de la majorité présidentielle, qui a fait l'unique proposition de candidature au bureau, excepté le poste de deuxième secrétaire qui revient de facto à l'opposition. Par la voix de Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire de l'UPADS, le seul parti de l'opposition parlementaire, Pascal Léyinga, député



Les membres du bureau.

de Mayoko, département du Niari, était proposé à ce poste. Malheureusement, Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, exclu de l'UPADS et élu sous le label de La chaîne, son association, a aussi confirmé sa candidature. Pascal Tsaty-Mabiala, sentant la défaite, sinon le complot ourdi pour placer à ce poste réservé à l'opposition un candidat qui n'a pas de parti et dont la position n'est pas encore déterminée quant à l'appartenance de son association a, simplement, demandé la parole pour retirer la candidature de son parti.

Le vote était à bulletin secret, comme le stipule le règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Mais le jeu démocratique ne s'est pas vraiment fait, puisqu'il n'y avait pas de concurrents.

Après leur élection, les membres du nouveau bureau ont été félicités par le président de séance, avant de prendre leurs fonctions, en s'installant à la tribune, sous les applaudissements de leurs collègues. Outre le président et les deux vice-présidents, Pierre Obambi (PCT) a été élu comme premier secrétaire; Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou (La chaîne), deuxième secrétaire; Mme Virginie Euphrasie Dolama (PCT), premier questeur; Léonidas Mottom Mamonni (PCT), deuxième questeur.

Le grand absent du bureau est le MCDDI (Mouvement congolais pour la démocratie et

le développement intégral) qui, dans l'ancien bureau, occupait le poste de deuxième questeur. Le parti du feu Bernard Bakana Kolélas paie son échec aux législatives où il est sorti avec aucun député élu, en dehors des trois députés qui ont été reconduits par la Cour constitutionnelle dans le département du Pool, notamment à Mbandza-Ndounda, Goma Tsé-Tsé et Mayama. Il ne pourra pas non plus constituer de groupe parlementaire. Un véritable cauchemar pour un vieux parti qui a longtemps régné sur la scène politique nationale.

Dans son allocution de circonstance, le président Isidore Mvouba a exprimé son émotion et toute sa gratitude à ses collègues qui l'ont élu. Tout en les invitant à être à l'écoute permanente du peuple, Isidore Mvouba leur a fait savoir qu'ils sont tous les enfants d'une même famille, «*voués cœur et âme à notre identité républicaine. Vous devez agir pour la paix, la cohésion sociale, la solidarité et l'unité nationale*». Rappelons qu'au cours de cette session, les députés mettront en place le 29 août 2017, les différentes commissions permanentes, les groupes parlementaires et adopteront le règlement intérieur de la 14^e législature.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Transitions

Nous entrons dans une phase nouvelle de la vie du pays: nouveau gouvernement, nouvelle législature aussi, avec de nouveaux députés à la représentation nationale. Nouveaux mandats, mais pas forcément pour des problèmes nouveaux. Leur persistance est d'ailleurs signe que ce que nous avons fait jusqu'ici n'a pas été suffisant. Et que les nouveaux membres du Gouvernement, les nouveaux députés de l'Assemblée nationale devront s'inventer une manière nouvelle d'aborder les questions lancinantes de notre vie au quotidien. Ils n'y seront pas forcément aidés par la conjoncture: le pétrole, notre principale source de revenus, continue de plonger sur le marché mondial, et toutes les autres sources palliatives de substitution demandent le temps et les énergies nouvelles pour prendre solidement leur relais effectif dans le développement.

Ils n'y seront pas davantage aidés par le contexte social: devant les pénuries et les restrictions, les ventres criant famine se font plus nombreux et plus sourds à la raison. Pas facile! Mais c'est à l'ingéniosité à rechercher des solutions aux problèmes difficiles que se reconnaissent ministres et députés, pas seulement à la rhétorique. 57 ans d'indépendance souveraine doivent nous avoir préparés, au moins, à cela!

Par un hasard du destin, les institutions de la République connaissent un reverdissement à l'heure où nous-mêmes, à *La Semaine Africaine*, abordons une phase nouvelle de notre propre histoire. Après 25 ans de bons et loyaux services, Joachim Mbanza quitte le journal pour orienter sons sens du service autrement. Il laisse une institution, patrimoine de l'Eglise catholique du Congo, dans un contexte où, ici aussi, les défis nouveaux entrecroisent les problèmes anciens. Une autre invite pour l'équipe que je vais diriger à savoir puiser dans ses talents pour faire en sorte que ce journal vive.

Faire en sorte qu'il reprenne sa place sur le parvis des églises sans se couper des milieux politiques est une gageure. C'est la nôtre. Elle part de la volonté de poursuivre, sans rupture; d'innover sans bousculer: de s'insérer au mieux dans la vie de la Nation sans être les thuriféraires d'une oligarchie, ni les portevoix d'une opposition de hurlements. Nous voulons participer à bâtir une Nation, pas à la diviser davantage. «*L'Afrique bouge, il faut bouger avec elle*», écrivait le Père Jean Legall qui a fondé ce journal il y a très exactement - à deux semaines près! - 65 ans. Nous inspirer de la Doctrine sociale de l'Eglise pour mieux raconter l'humain; rendre compte de la vie dynamique de notre Eglise et de ses communautés de base; dire au Congolais la formidable richesse de sa diversité: tels sont quelques-uns des défis que nous entendons relever. Avec votre aide et vos prières.

Albert S. MIANZOUKOUTA

censure du bureau de l'Assemblée nationale, lors des questions orales au Gouvernement avec débats. Or l'activité saine du député est, à coup sûr, une contribution à la bonne gouvernance qui est l'une des conditions indispensables au progrès social et au bien-être d'un pays.

Malheureusement, dans notre pays, la fonction parlementaire est dévoyée. Elle se retrouve au cœur d'un enjeu politique budgétivore, par la faute de l'Etat. Le Parlement est devenu comme une caisse de résonance où les gens vont pour se faire ou se refaire une santé financière, au détriment des intérêts des populations.

D'où son manque d'initiatives parlementaires et une difficulté à contrôler correctement l'action du Gouvernement. Les députés de la 14^e législature ne doivent pas s'enfermer dans les attitudes d'opposition systématique ou de soutien automatique. Les séances de questions orales avec débats ne doivent pas ressembler à des scénarios pré-écrits comme dans la mandature précédente où aucune enquête parlementaire n'a été instituée sur les vrais problèmes brûlants tels que le dossier Eclair, la Nouvelle Air Congo et le groupe Pefaco qui gère les hôtels Alima et Maya-Maya, sans avoir un statut juridique; le Compte des générations futures qui n'existe pratiquement plus à la Banque centrale, l'arrêt

des travaux de l'Université Denis Sassou-Nguesso à Kintélé, la crise du Pool, les ruptures à répétition des antirétroviraux, les pénuries de carburant, les détournements de fonds et de deniers publics, etc. Il devrait aussi s'interroger sur la nécessité de maintenir ou pas certaines institutions qui ont fait leur temps et ne pèsent plus maintenant qu'en termes de salaires de ses membres. Il s'agit du Comité de suivi des accords de cessez le feu et de cessation des hostilités, du Haut-commissariat à l'instruction civile et celui des ex-combattants, du Comité de suivi du dialogue de Sibiti, de la Commission ou observatoire de lutte contre la corruption, la fraude et la concussion, etc. Autant de sujets d'enquête qui devraient aussi inspirer les députés à interioriser correctement leurs responsabilités, en s'efforçant de les assumer de manière méthodique, avec détermination, sans subjectivisme et sans complaisance. Ce n'est qu'à ce titre qu'ils viendront à bout des obstacles résultant des pesanteurs de toutes sortes. C'est ainsi que l'Assemblée nationale arrivera à s'imposer dans la conscience collective nationale comme une institution hautement utile à la nation.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Bonne gouvernance

Les parlementaires sont-ils complices ou coupables de l'endettement excessif du Congo?

Depuis l'année 2014, le prix du baril de pétrole est passé sous le seuil psychologique des 60 dollars. Et la chute persistante du prix du baril se poursuit, compliquant la vie aux pays producteurs, dont la manne pétrolière est une composante essentielle des économies nationales. Le Congo, cas d'école, est confronté aujourd'hui à une grave crise financière et économique. Le pays donne, déjà, l'impression d'être plongé dans la récession, obligé de se tourner vers le FMI (Fonds monétaire international). Plusieurs chantiers financés par l'Etat sont en arrêt et les entreprises sont obligées de mettre leurs ouvriers en congé technique quand elles ne mettent pas tout simplement leur clé sous le paillason.

Il est vrai que durant les années fastes, l'Etat a constitué une épargne non moins importante, logée à la BEAC (Banque des Etats de l'Afrique centrale). La mission du FMI, conduite par Mme Dalia Kakura, au mois d'avril 2014, avait estimé que cette épargne, de 2.509 milliards de francs Cfa, avait baissé de 265 milliards de

francs Cfa par rapport à l'année 2013. Mais, une partie de cette épargne est sous forme de prêts accordés à des pays africains, à la Banque de développement des Etats d'Afrique centrale et à des sociétés nationales.

Après s'être habitués à un grand train de vie, grâce à la manne pétrolière, les Congolais vivent le

temps des vaches maigres. La fameuse diversification économique peine à se mettre en place. Même l'industrie touristique qui, sous d'autres cieux, contribue énormément au Produit intérieur brut (PIB) peine à décoller au Congo. Le gouvernement n'a pas d'autres choix que de revoir à la baisse ses ambitions en matière de dépenses publiques et d'investissements, pour éviter l'endettement excessif qui a atteint déjà 120% du PIB.

«*Il nous faut donc accepter que, du fait d'un choc exogène, il y a rupture dans l'évolution de nos finances publiques. Cette rupture doit être bien traitée. Parce que mal traitées, les ruptures ouvrent en général sur des récessions plus ou moins prolongées et parfois même sur le chaos total*», reconnaissait l'ancien ministre d'Etat, ministre des finances, de l'économie, du budget et du portefeuille public, Gilbert Ondongo, lors de la présentation de la loi de finances 2015.

Si le Parlement exerce pleinement le rôle de vérificateur de l'action gouvernementale que lui confère la Constitution, l'addition de la dette ne devrait pas être aussi salée. En effet, la Constitution fait devoir aux parlementaires de contrôler l'action de l'exécutif et leur donne les moyens d'exercer ce contrôle. En son article 107, elle dispose que «*le Parlement exerce le pouvoir législatif et contrôle l'action du gouvernement. Les moyens d'informations et de contrôle du Parlement sur l'action du gouvernement sont: l'interpellation; la question orale; la question écrite; la question d'actualité; l'audition en commission; l'enquête parlementaire; la motion de censure*».

Mais tous ces moyens sont rarement mis à contribution. Pour preuve, une seule question d'actualité et une interpellation ont eu lieu en cinq ans pendant la 13^e législature. Les questions sensibles ont fait le plus souvent l'objet d'une

Promovacances



FORFAITS YA POMBA

Des nouveaux
forfaits Internet
BALEZ à prix KDO

Compose *121*4#



LE RESEAU DES SMARTPHONES

AG Partners

Le général Raymond Damase Ngollo inhumé à Ngabé, après l'hommage de la République

Décédé à l'hôpital de Villeneuve-Saint Georges à Paris, en France, mercredi 9 août 2017, l'ancien ministre et chef d'Etat-major général de l'APN (Armée populaire nationale), le général de division Raymond Damase Ngollo a été inhumé lundi 21 août à Ngabé, dans le Département du Pool. Premier officier congolais à être nommé au grade de général de division, Raymond Damase Ngollo, une figure marquante de l'histoire du Congo, est mort de maladie à l'âge de 81 ans.

La dépouille mortelle était arrivée à Brazzaville vendredi dernier. L'officier général et homme politique congolais a eu droit aux obsèques officielles: la République lui a rendu un dernier hommage samedi 19 août dernier au palais des Congrès, à Brazzaville. En présence du président Denis Sassou-Nguesso et de son épouse, des présidents et membres des institutions de la République, des membres du haut-commandement militaire, du conseil de commandement de la police, il a reçu les honneurs dus à l'estime qu'il laisse dans les rangs de l'armée et parmi ses anciens compagnons politiques.

Dans l'oraison funèbre lue par le ministre de la Défense nationale Charles Richard Mondjo, il a été relevé le fait que le général Raymond Damase Ngollo, né le 25 mars 1936 à Ngabé, fut appelé à servir à divers postes de responsabilités civiles et militaires. Il fut en effet ministre de l'Administration du territoire et des pouvoirs populaires ; de l'Economie forestière, et de la Défense. Il fut un homme de passion partagée entre l'art militaire qu'il vivait comme un sacerdoce et l'art politique, a souligné Charles Richard Mondjo. Un homme de fidélité constante aux idéaux et aux hommes politiques de grande vaillance, ce qui lui vaut estime et respect. «On aimait l'appeler affectueusement. Vieux Ngando pour sa rigueur dans le travail, sa rationalité et sa ténacité. D'une apparence affable, il déjouait toute appréciation, tout jugement sur

sa personne, par sa lucidité et la promptitude de son action. Qu'il s'agisse de sa carrière militaire ou de ses services rendus au Congo, la personnalité de cet officier-général édifie notre jugement», a dit le ministre Mondjo.

Le général Ngollo a débuté sa carrière par son engagement dans l'armée en qualité de volontaire le 22 février 1957, a rappelé le ministre. Il est ensuite envoyé à Bouar, en République Centrafricaine, au 6ème régiment interarmes et Outre-mer. Il obtint successivement un certificat d'aptitude technique n° 1, et d'aptitude n° 2 d'infanterie. Cette carrière s'est poursuivie au 9ème Bataillon d'infanterie de marine où il a servi avant de passer avec succès son certificat interarmées qui le conduira en 1962 à l'obtention du Brevet d'armes du premier degré infanterie. A cet effet, il est sélectionné pour suivre une formation à l'Ecole militaire de Strasbourg en France. Cette formation lui sert de tremplin à l'Ecole militaire Saint-Cyr en 1966 d'où il sort avec le grade de sous-lieutenant. De 1966 à 1967, il est en formation à l'Ecole d'application de l'arme en France. A la fin de l'année 1967, il revient au Congo et est affecté à l'Escadron blindé en qualité d'adjoint au commandant d'escadron. C'est dans les rangs de cet escadron qui, deviendra Régiment blindé en 1968, que le jeune Ngollo connaîtra les heures les plus significatives de sa carrière militaire. Il en assure le commandement en 1970. La même année, il est nommé au grade de



Le président Sassou Nguesso et son épouse se recueillant dans la dépouille mortelle du général Ngollo.



Le cercueil de l'illustre disparu porté par ses frères d'armes.

lieutenant et participe à un stage politico-militaire en Chine. Deux ans après, il est promu au grade de capitaine et séjournera ensuite en France pour suivre les cours de capitaine et d'Etat-major. En 1974, il sera nommé commandant de la zone autonome de Brazzaville et entrera au Comité central du PCT (Parti congolais du travail). Officier d'élite d'un allant remarquable, respecté de ses hommes et possédant de hautes qualités morales, il avait une conception complète du devoir. Sa vaillance, sa loyauté l'amènent à occuper les hautes responsabilités dans les FAC et au niveau de l'Etat (administration militaire et gouvernement). «Dans les FAC, les officiers et sous-officiers qui ont été sous son commandement le reconnaîtront comme un chef qui a su faire corps avec son unité des hommes du Premier régiment blindé qui se sont identifiés à sa personne. En qualité de Chef

d'Etat-major général de l'APN, il engagea un contingent de 100 jeunes filles, le 5 décembre 1975 en application des décisions du Colloque à l'armée, tenu à Brazzaville en 1974. De 1968 à nos jours, il a été le compagnon du président Denis Sassou-Nguesso. Il a toujours été de tous les engagements et défis qui ont émaillé la vie militaire et politique de notre pays. Il laisse le témoignage d'un militaire engagé et dévoué».

NDLR: Le général Ngollo fut aussi membre du Comité militaire du parti, mis en place après l'assassinat du président Marien Ngouabi. Et, en 1996, à la faveur de l'ère démocratique qui souffla dans le pays, il crée sa propre formation politique, le RDR (Rassemblement pour la démocratie et la république), de discrète visibilité sur la scène politique nationale.

Alain-Patrick MASSAMBA

Fatalités et/ou incapacités

Une fois de plus l'Afrique se donne en spectacle dans ce qui semble son sport post-électoral favori: la contestation à l'infini. En espérant, sans trop y croire, que l'élection angolaise de cette semaine se passe hors du schéma atavique, le Kenya donne confirmation de ce qu'aucune élection présidentielle africaine ne serait pas elle-même si le challenger ne criait à la fraude et le vainqueur tout le contraire. A les en croire, le camp du président Kenyatta aurait bénéficié de toutes les garanties de régularité là où le perdant Odinga ne voit, au contraire, qu'une gigantesque machine à tricher. Il affirme même avoir été la victime d'une escouade de pirates informatiques à la solde du pouvoir.

Au Gabon, Jean Ping revient à l'attaque. Il soutient mordicus être le «véritable vainqueur» de la présidentielle du 27 août 2016. Et il appelle les Gabonais à la révolte. Si l'on ajoute les cas de la Guinée Equatoriale, du Tchad et de la République Démocratique du Congo, l'Afrique Centrale (sans la République centrafricaine peut-être) ne serait constellée que de tricheurs invétérés et d'opposants en perpétuelle réclame.

Chez nous-mêmes, au Congo-Brazzaville, il n'y aurait pas loin à gratter pour découvrir des hommes et des femmes politiques qui continuent de se prévaloir de la contestation de résultats d'élections, celles de cette année ou celles de l'an passé, comme principale raison d'être politiquement.

La question n'est pas seulement de savoir si le vote en Afrique est truqué et si les oppositions ont le droit de réclamer des processus d'alternance plus transparents. Le fait que chaque vote donne droit au même scénario de contestations-revendications signifie qu'il y a effectivement matière à contester. La question est donc aussi de se demander de quelle manière des élections toujours décriées, et donc toujours entachées de fraudes, peuvent reprendre la voie de vertu. Et si la démocratie ne devient parfaite que lorsque ceux qui la pourfendaient hier s'installent enfin au pouvoir et répondront à leurs opposants du moment qu'il n'y a effectivement pas meilleur processus électoral que celui qui les a portés au pouvoir. Eux, et surtout pas les autres. Les oppositions sont-elles crédibles avec leurs réflexes malheureusement prévisibles du rejet automatique de scrutins auxquels ils acceptent pourtant de prendre part? L'éternel recommencement n'est pas signe que l'on avance, aurait dit Lapalisse.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Kouilou : Célébration de la fête nationale

L'évocation de Fidèle Dimou

Le Congo a célébré mardi 15 août 2017, les festivités du 57ième anniversaire de son indépendance. Le département du Kouilou n'est pas resté en marche de cette activité. Ainsi, Fidèle Dimou, préfet du département du Kouilou accompagné de son épouse Lucienne Dimou, a organisé dans la salle de réunion du siège de la préfecture de Loango une cérémonie d'évocation liée à cette journée. C'était en présence des responsables des entités administratives sous tutelle, les parlementaires, les dignitaires de bwali, les chefs de villages dudit département et autres.

Fidèle Dimou, dans son évocation, a rappelé à l'assistance l'apport des fils du Kouilou qui ont contribué à la renaissance de Loango et l'indépendance du Congo de la période coloniale au 15 août 1960. « Une évolution politique rapide de l'Aef (Afrique équatoriale française) était amorcée par la conférence de Brazzaville présidée par le général Charles De Gaulle, du 30

janvier au 8 février 1944. Dès 1945, les ressortissants des territoires regroupant les ministères français des colonies devaient élire leurs députés à l'assemblée constituante française. C'est ainsi que, Félix Tchicaya, fils du Kouilou est élu le 21 octobre 1945, à l'assemblée nationale constituante Française. Il est donc le premier parlementaire congolais. Suite à l'option offerte par



Photo de famille à la fin de la cérémonie.

la constitution française du 4 octobre 1958, consacrant la cinquième république, le territoire du groupement français de devenir des républiques et disposant de leur autonomie, la république du Congo fut proclamée le 28 novembre

1958, à 11 heures 45 minutes du vote unanime de l'assemblée à Pointe-Noire. Cette assemblée territoriale présidée par monsieur François, place la république du Congo naissante sous l'autorité politique de l'abbé Fulbert Youlou, nommé pre-

mier ministre du gouvernement provisoire. Ce gouvernement remplace le conseil du gouvernement que dirigeait Jacques Opangault. Deux ans plus tard, le 15 août 1960, la république du Congo proclame son indépendance. La loi n°60-46 du 10 septembre 1960 confie au gouvernement plein pouvoir pour défendre l'appellation internationale de la république du Congo en tout lieu. Le Congo va alors solliciter son admission à l'Onu (Organisation des Nations Unies), en tant que république à part entière le 23 septembre 1960. La délégation congolaise est conduite par le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur ministre des affaires étrangères Stéphane Tchitchelé, un autre fils du Kouilou. La lutte aura été longue et âpre pour la conquête de la liberté. De la conférence de Brazzaville en 1944 à la proclamation de l'indépendance en 1960 en passant par l'union française en 1946, la loi cadre en 1956 et la communauté franco-afri-

caine de 1958, l'histoire de la naissance de la république du Congo n'aura pas été une offre tranquille bien au contraire», a-t-il conclu.

A l'instar de la situation économique drastique que traverse notre pays après la chute du baril du pétrole, le développement, industriel du département du Kouilou figure en bonne place du projet du gouvernement à marteler Fidèle Dimou «Deux projets ne sont cependant l'objet d'aucun doute pour entretenir la flamme de l'espoir ; la construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire dont la plus grande est située à Loango ainsi que le barrage de Sounda dont les études de faisabilité sont bouclées. Avec ces deux projets le Kouilou pourrait connaître un essor important dans son industrialisation et modernisation avec à la clé la création de nombreux emplois».

Equateur Denis NGUIMBI

Coup d'œil en biais

Leur bus prend feu, c'était le sauve-qui-peut à Kinshasa

Plusieurs supporters congolais avaient accompagné les Diables-Rouges pour les lancer à Kinshasa où se disputaient, samedi 19 août 2017, le match retour du dernier tour des éliminatoires du CH.A.N (Championnat d'Afrique des nations de football). Alors qu'ils revenaient à leur hôtel, après avoir fêté la qualification de leur équipe au stade, leur bus a pris feu au niveau de Ba Tétéla, dans la commune de la Gombé. Ils ont entendu des éclats, suivis de flammes. C'était le sauve-qui-peut! Les pauvres supporters, plus d'une cinquantaine, n'avaient plus qu'à sortir précipitamment du bus, les uns par les portes, les autres par le toit du bus, après des bousculades, chacun voulant vite se sauver. Dieu merci, on n'a pas enregistré de blessés! Grâce aux agents de police, tout le monde a pu regagner son hôtel, où certains n'ont pas renoncé à faire la fête. Tout le monde est rentré à Brazzaville le dimanche 20 août mais, tout de même, que de sueurs froides!

Le siège de la CSC à Brazzaville a été cambriolé Il y a eu vol, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 août 2017, au siège de la CSC (Confédération syndicale congolaise), à Mpila (Brazzaville). Les malfaiteurs ont emporté d'importants «documents d'expression de la C.S.C.», selon le communiqué rendu public par le porte-parole de ce syndicat. Ils ont réussi à s'enfuir sans être inquiétés. Qu'est ce qui a motivé ce cambriolage? Personne ne peut le dire. Quand mais ils sont arrivés au siège, les responsables du secrétariat syndical n'ont eu qu'à constater les dégâts: cadenas brisés, porte d'entrée défoncée, des documents sens dessus-dessous, etc. Ils ont condamné cet acte et comptent sur la Force publique pour que les auteurs soient retrouvés et punis conformément à la loi. Vœux pieux ou incantation? Retrouver des voleurs au Congo relève de la gageure pure et simple!

Le siège de la CSC cambriolé (suite) Chaque fois qu'il y a un message du Chef de l'Etat, Radio-Congo fait réagir des personnalités politiques, syndicales ou de la société civile. Quand on lui a demandé de réagir, notamment à propos de la situation financière du pays peinte par le président de la République, Daniel Mongbo, le secrétaire général de la C.S.C., semble être resté sur sa faim. «J'aurais aussi aimé entendre le président parler des situations endogènes. C'est-à-dire que nous nous avons un problème sur des questions de gestion; nous avons beaucoup de faiblesses (...). Lorsque la situation était bonne, lorsqu'on a géré et qu'il y a eu des dérapages, quelle a été la sanction punitive pour les gestionnaires? Entre les Congolais, les écarts sont énormes entre ceux qui sont devenus trop riches et rapidement, et ceux qui sont pauvres et trop pauvres aujourd'hui», a-t-il déclaré. «Lorsqu'on veut regarder et sauvegarder l'essentiel, qu'est-ce qu'on fait? On s'assied, on discute, on échange et on trouve une ligne médiane», a-t-il ajouté. Comme dirait l'autre, il semble que le secrétaire général de la CSC ait tenté de lancer un appel du pied au gouvernement pour qu'il ouvre un dialogue avec les syndicats dans l'optique de l'application des éventuelles mesures que pourrait préconiser le FMI avec lequel le Congo doit entrer en programme dans quelques semaines. Car les travailleurs pourraient, entre autres, en payer le tribut.

El Hadj Djibril Bopaka, lui, propose des sanctions En sa qualité de président de l'association politique "L'œil du peuple", El Hadj Djibril Bopaka a dénoncé avec virulence sur Radio-Congo les causes et les acteurs de la crise financière puis économique qui secoue notre pays Et il est allé plus loin car pour lui, le président de la République doit prendre des sanctions pour mettre fin à l'impunité, un «des maux ayant conduit à l'hémorragie des finances publiques». Concernant le gouvernement, pour lui, il est temps d'en virer tous les vieux caciques et les «jeunes entrés au gouvernement» qu'il accuse de n'avoir fait que «du folklore» dans leur action. Dans la conjoncture difficile du moment, il souhaite que soient maintenant portés au pouvoir des «technocrates» à la place des «politiques». En tout cas, voilà qui confirme qu'El Hadj Djibril Bopaka a gagné depuis fort longtemps le droit de parler et de dire haut ce qu'il pense.

Des contrôles qui poussent UNICONGO à attirer l'attention du Premier ministre L'UNICONGO (Union patronale et interprofessionnelle du Congo), par le truchement de son président, Christian Barros, affirme que les services de police, notamment la police administrative et les services de surveillance du territoire, procèdent à un contrôle de ses adhérents et leur exigent des dossiers comprenant de documents ou des renseignements «dont le contrôle relève de la compétence légale des administrations du commerce, du travail et de l'emploi, des impôts, des PME, des assurances, de la C.N.S.S, de l'O.N.E.M.O et des différentes administrations du secteur d'activité du secteur de l'entreprise». Selon elle, ces contrôles iraient jusqu'à la demande aux directeurs généraux de leurs diplômes d'études supérieures et d'autres pièces qui paraissent totalement insolites. Et pourtant, «aucune loi ne leur confère ce pouvoir de contrôle dans les sociétés privées qu'ils se sont arrogés», estime le patron d'UNICONGO qui, dans une lettre adressée au Premier ministre, Chef du gouvernement, attend des mesures visant à éradiquer ce qu'il appelle une «inquiétante dérive». Faire régner l'ordre, c'est bien, encore faut-il le faire dans le respect de la loi.

Carburant: les pompes sont régulièrement à sec à Brazzaville La semaine dernière, il y a eu une nouvelle pénurie de carburant, comme cela est devenu régulier dans la capitale ces derniers mois. Les pompes étaient totalement à sec et les queues s'étaient de nouveau formées devant les stations d'essence où certains automobilistes étaient obligés de passer la nuit dans l'espoir que le carburant serait livré et servi. En l'absence d'information de la part des responsables habilités à la donner, les Brazzavillois ont spéculé sur les raisons de cette pénurie. Finalement, après cinq jours d'attente, les stations d'essence ont été de nouveau approvisionnées, le samedi 19 août, et il y a un léger mieux. Mais, la capitale congolaise n'est pas à l'abri d'une nouvelle pénurie. Que se passe-t-il réellement? Pourquoi le gouvernement ne fournit-il aucune explication à l'opinion nationale? Certains Congolais pensent que le silence des pouvoirs publics indique à quel point ils se sont éloignés des problèmes de tous les jours des citoyens, alors qu'ils doivent au plus vite améliorer leur quotidien. Gouvernement es-tu là ?

NATIONAL

Hope Congo S.A.

Une nouvelle direction générale et une agence à Moundali

Institution de microfinance de 2^e catégorie exerçant au Congo depuis le 8 mars 2010, Hope Congo a inauguré, vendredi 18 août 2017, à Moundali, le 4^e arrondissement de Brazzaville, sa nouvelle direction générale et une agence. L'une et l'autre se situent avenue de la Paix, près du rond-point Moundali. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Micah Jeffrey Crist, directeur général de Hope Congo, en présence de Mme Aurélie Makosso, secrétaire générale de la commune de Moundali, qui a procédé à la coupure du ruban symbolique, lançant officiellement les activités de cette société dans ses nouveaux locaux.

Les responsables expliquent: Hope Congo est une institution chrétienne de microfinance qui fournit des services d'épargne, de crédits, et une formation sur la gestion des affaires. «La mission de Hope Congo est d'investir dans les rêves des familles, dans les communautés défavorisées, pauvres, en proclamant et vivant l'Evangile. C'est ici une exception parmi tant d'autres microfinances existantes sur le marché congolais. La nôtre se veut avant tout une institution chrétienne qui ne rejette personne en raison de son nom, de son ethnologie, de son dialecte... Nous fournissons une formation, des services d'épargne et de prêts qui restaurent la dignité et qui brisent le cycle de la pauvreté», a déclaré Orlane Nelyse Hounounou, cheffe d'agence de Moundali. Propos émis par son directeur général Micah Jeffrey Crist qui, dans son adresse aux clients de Hope Congo, a

indiqué: «Nous restons dans notre mission, être solidaire avec vous, nos chers clients... vous accompagner dans la réalisation de vos rêves et mieux vous servir... répondre à votre interrogation sur les angoisses et la misère qui vous accablent. Quand vous vous questionnez comme le psalmiste: je lève mes yeux vers la montagne, d'où me viendra le secours? Il ne faut pas oublier que le secours me viendra de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre...». A entendre le directeur général, Hope Congo se présente comme la réponse providentielle à la question de nombreux Congolais qui se débattent pour leur survie. Le témoignage de Xavier Judicaël Nanzala, un indigent qui a fait fortune grâce à Hope Congo, redonne de l'espoir aux futurs clients: «J'étais un homme sans lendemain. Les difficultés m'ont poussé à fabriquer des balais. Quand on m'a



La coupure du ruban symbolique par Aurélie Makosso (à droite).

parlé de Hope Congo, je m'y suis rendu, malgré l'opposition de certains de mes amis et parents qui pensaient que c'était de la franc-maçonnerie. Après quoi, j'ai été formé dans la gestion de mon affaire. Et grâce à cette formation, je devenais grossiste et je livrais les balais dans les quincailleries... C'est ainsi, que j'ai diversifié mes activités. J'ai aujourd'hui: une alimentation, une boucherie, une mini-pharmacie et des pirogues. Ce sont là les bienfaits de Hope Congo, à mon égard», a-t-il souligné. Ainsi, pour mieux servir ses clients, Hope Congo a lancé un programme d'amélioration et d'optimisation du service client. Ce programme se décline en cinq axes: la proximité, être accessible et visible aux clients; la rapidité, simplifier les procédures, éliminer les papiers et

réduire les files d'attente à la caisse; la diversification des produits, pour répondre aux besoins des clients; la sécurité de l'épargne, une priorité de Hope Congo; la flexibilité, avoir accès au compte partout. Signalons que Hope Congo est une filiale du Groupe Hope International basé en Pennsylvanie, aux Etats Unis, et implanté dans 16 pays à travers le monde. Hope Congo comporte 3 agences à Brazzaville et 2 à Pointe Noire. Servant plus 20.000 clients, l'entreprise entend étendre ses activités sur l'ensemble du territoire national.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Point de vue

Quelques considérations sur le discours à la Nation du Chef de l'Etat à l'occasion du 15 Août 2017

J'ai cru entendre un père de famille serein, déterminé, convaincu, mais en même temps réaliste, franc et déconcerté qui s'adresse à ses fils. Un père qui dit la réalité en évitant de prononcer les mots. Dans l'ensemble, le tableau dépeint est alarmiste même si comme on dit, «le chef du village ne voit jamais le diable». Pour ce qui me concerne, je tire sept considérations fondamentales du discours du Président Denis Sassou-Nguesso à la Nation à l'occasion de notre fête nationale.

1. Sous les Tropiques, je m'en rends davantage compte, les choses vont vite, très vite, trop vite. On passe sans cliquotant de l'exaltation des excès budgétaires au déficit budgétaire.
 - L'Etat n'a pas failli; il n'y a pas non plus banqueroute: cela va sans dire. Mais le mot est prononcé. Comprenez qui veut comprendre!
 - Malgré les refrains sur la diversification de l'économie entendus ces dernières années, notre économie reste dépendante de la vente et du prix du pétrole. Et quand le pétrole tousse, le Congo agonise. Alors le philosophe interroge: et l'argent des impôts, des douanes, du bois et des autres matières premières? Le philosophe interroge, il ne donne pas de réponse.
 - 2. Le Chef de l'Etat n'a pas désigné de coupables: j'ai apprécié la méthode. Il ne pouvait pas en être autrement, c'est classique.
 - Il a par ailleurs promis de mettre sur place une nouvelle équipe gouvernementale. Belle initiative! Et les actes ont suivi les paroles.

Le premier Ministre Clément Mouamba a présenté sa démission.

- Mais, les mêmes causes ne risquent-elles pas de produire les mêmes effets?
- Qui cédera sa place à qui? En finirons-nous, finalement, avec le système des Ministres à vie, par habitude, par tradition et représentativité?
- Un gouvernement de technocrates ne serait-ce pas la solution idéale?
- Allons-nous continuer avec la logique des faveurs et des contre-faveurs?
- Dans la gestion d'un Etat, il faut éviter de se sentir redevable à tout le monde, il me semble. Mon père, qui me l'enseignait en continu, n'avait pas tort.
- 3. Négocier avec le FMI devient une exigence de survie «Battons-nous ensemble pour gagner cette bataille majeure, cette bataille vitale». Ces mots ne sont pas les miens. Et ils se passent de tout commentaire.
- Encore le FMI? Qu'en disent les fameux économistes et historiens congolais et africains? Une fois encore - de plus, de



Frère Giscard Kevin Dessinga.

trop - nous allons aux négociations du côté des victimes et des mauvais élèves de l'histoire. Pour recevoir des injections. Et après nous dirons qu'on nous impose des choses. En démocratie, on parle d'ingérence, de ne recevoir de leçons de personne. Mais en recourant nous-mêmes au Fonds Monétaire International, n'y a-t-il pas ingérence sollicitée ici? Rhétoriciens de la souveraineté verbale africaine, qu'en dites-vous? Espérons que ce ne sera pas un énième rendez-vous manqué: Booms des années 1980, Plan quinquennal, Boom des années 1999, Initiative PPT...

4. A-t-on dit que ce que les Congolais voulaient entendre ou une fois de plus encore sommes-nous dans la fuite en avant et dans le «politiquement correct»?
- Quelles sont les vraies causes de cette crise? La

vraie rupture reste-t-elle à faire? Au fait: comment font les pays sans pétrole? Quand donc viendra le jour où l'on découvrira une énergie alternative au pétrole? Quid de l'agriculture, de l'élevage, de la modernisation du système de production et de distribution?

5. Le Chef de l'Etat en appelle aux gouvernants et aux gouvernés. Davantage aux gouvernants.
- Le problème de ce pays c'est aussi l'inertie: Ça marche? Ok. Ça ne marche pas: d'accord. Pas de conscience des droits et des devoirs. Avec une telle mentalité, l'Etat de droit ne s'installera jamais Et la démocratie? Logiquement, les élections semblent avoir été un succès, mais la démocratie suit-elle vraiment?
6. Il nous faut une vraie et authentique «Révolution du bon sens». La politique doit retrouver sa vocation première: le service du bien commun. Qui veut s'enrichir doit faire des affaires. Ne doit pas entrer en politique. Chez nous, malheureusement, c'est le contraire qui est vrai!
7. Hommage à la Force Républicaine: d'accord, je ne chicanerai pas à ce propos mais il y aurait très certainement beaucoup à dire!

Frère Giscard Kevin DES-SINGA
Franciscain et Docteur
en Philosophie

Ministère à la Présidence, chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux

L'économie de services, une des pistes de la diversification

Pour Jean-Jacques Bouya, ministre à la Présidence, chargé de l'aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, l'avenir de l'économie du Congo passe par les services. Le ministre a tenu ces propos, lundi 14 août 2017, lors de sa visite des chantiers de construction du Centre d'affaires, du Musée d'arts contemporains et du Centre commercial de Mpila, à Talangaï, le 6e arrondissement de Brazzaville. C'était en compagnie de Mme Olga Ingrid Ebouka Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, de M. Xia Huang, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine en République du Congo, et de M. Nie Tieli, Directeur général de B.C.E.G. (Beijing Construction Engineering Group), une des entreprises chinoises qui exécutent les travaux.



Pendant la visite des chantiers.

En érection sur un site de 120.000m², près du port de Yoro, sur les berges du fleuve Congo, à Mpila, le centre d'affaires de Brazzaville est constitué de deux tours jumelles de 30 étages chacune. Egalant ainsi la Tour Nabemba (30 étages), le plus grand édifice du Congo, construit en 1986, et mis en service en 1990; il abrite la plupart de cabinets ministériels. Ce centre d'affaires dont les travaux ont débuté en juillet 2015, sauf impondérable, sera livré à l'Etat congolais au début de la saison sèche 2018. Il abritera: «plus d'une centaine de bureaux, plus d'une cinquantaine d'appartements, un hôtel, un restaurant tournant...», selon le ministre Bouya. En effet, par l'entremise de la politique de municipalisation accélérée, le gouvernement du

Congo s'est employé, depuis plus d'une dizaine d'années, à revêtir le pays d'infrastructures de base modernes (routes, aéroports, ports, édifices publics, etc.). Ceci, grâce à l'embellie pétrolière, après les différents conflits qui ont ensanglantés le pays, entre 1997 et 2001. Seulement aujourd'hui, la chute drastique du prix des matières premières dont le pétrole, perturbe fortement l'équilibre macroéconomique du Congo, avec un endettement frôlant les 120% du P.i.b. (produit intérieur brut). L'obligeant ainsi à négocier avec le F.m.i. (Fonds monétaire international), un programme de redressement économique, qui n'augure pas de lendemains agréables, sur le plan social. Pourtant, répondant aux jour-

nalistes à la question de savoir si la construction de ce centre d'affaires n'était pas une dépense non opportune, Jean Jacques Bouya relativise: «... il est vrai que les conditions économiques sont difficiles, le moment est assez difficile, mais je vais souligner une chose... on a toujours l'impression de faire croire que tout est à l'arrêt... les travaux de construction se poursuivent». Pourquoi un centre d'affaires au moment où l'économie du pays vacille? «La diversification économique passe par la création des opportunités. Faire que les investisseurs qui viennent, trouvent les opportunités, trouvent aussi les commodités pour s'installer...ici, c'est un centre d'affaires qui permettra de ramener dans un même espace, l'ensemble des investisseurs, congolais ou étrangers pour développer davantage leurs

activités professionnelles dans les meilleures commodités, en bénéficiant de la meilleure technologie possible...ceci dit: l'économie des services, c'est l'une des pistes de la diversification économique. Et, si nous créons ces conditions, avec un pays de transit qui est le nôtre, nous attirerons beaucoup de sociétés...».

In fine, après la visite du Centre d'affaires, les ministres et leur suite se sont rendus respectivement au Musée d'arts contemporains et au Centre commercial de Mpila, en cours de construction, pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux. Travaux qu'ils ont jugés satisfaisants.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Disparition

Octavin Benoît Bozome-Messong n'est plus

L'ancien Directeur général de l'A.C.I (Agence Congolaise d'Information), Octavin Benoît Bozome-Messong, est décédé le 9 août 2017, à Rabat, au Maroc, des suites d'une longue maladie. Né le 25 décembre 1953 à Ebalad, dans le district de Souanké (département de la Sangha) où il a commencé ses études, M. Bozome Messong fut détenteur d'un D.U.T. d'ingénieur des travaux de télécommunications de 5^e échelon. Il a été à deux reprises Directeur général de l'A.C.I, après avoir occupé plusieurs fonctions, dont la direction technique de cette



Bozome Messong.

agence. Cadre du Ministère de la communication, rompu aux métiers techniques, Bozome Messong avait le sens de l'initiative, de responsabilité, d'organisation et du service public. Défenseur du travail bien fait, l'ancien directeur de l'A.C.I se souciait toujours des conditions de travail de ses agents, ce qui l'emmenait souvent à intervenir auprès du département de tutelle pour y trouver des solutions. M. Bozome faisait partie de la C.S.T.C (Confédération Syndicale des Travailleurs du Congo), où il a été l'un des membres influents de cette centrale syndicale, jusqu'à ses derniers jours, après avoir servi au P.C.T (Parti Congolais du Travail), comme membre de l'U.J.S.C (Union de la Jeunesse Socialiste Congolaise). Il était membre du Comité de suivi pour la paix au Congo. Marié depuis août 1980 et père de famille, M. Bozome a fait valoir ses droits à la retraite en janvier 2014 à l'A.C.I.

Aybienev N'KOUKA-KOUDISSA.

La Cour constitutionnelle, en sa dernière délibération, a décidé que...

Le mandat des députés des circonscriptions électorales de Kinkala (district), Mindouli 2, Kindamba, Vindza, Kimba, Mbandza-Ndounga, Goma Tsé-Tsé, et de Mayama est prolongé jusqu'à l'organisation des élections législatives partielles; que le mandat des sénateurs du département du Pool est prolongé, jusqu'à l'organisation des élections sénatoriales partielles. Cette décision fait suite au fait que les élections législatives et locales n'ont pas pu se tenir, en raison de l'insécurité qui y prévaut et puis met en péril la vie des populations, à cause des miliciens «ninja» du «pasteur» Ntumi.

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Les meilleurs élèves aux différents examens d'Etat récompensés

Perpétuer ce qui devient une tradition, c'est ce à quoi s'est attelé le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, en organisant la 2^e édition de l'émulation scolaire nationale des lauréats aux CEPE (Certificat d'études primaires élémentaires), BEPC (Brevet d'études du premier cycle) et Baccalauréat, session de 2017. Ce, dans le cadre des activités marquant le 57^e anniversaire de l'indépendance du Congo. C'était dimanche 13 août 2017, à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, à Brazzaville. Sous le patronage d'Anatole Collinet Makosso, ministre de tutelle, et en présence des membres du gouvernement, des représentants des agences du système des Nations-Unies et des responsables d'ONG œuvrant dans l'enseignement. En tout, ce sont 110 lauréats qui ont été primés tous niveaux et cycles confondus.



Les officiels posant avec les lauréats.

au CEPE, il y a 16 meilleurs élèves en alphabétisation ou préscolarisation (CEPE adulte) dont deux autochtones issus des écoles Ora du département de la Likouala. «Le secret de ma réussite», a dit Marie Cassandra Yumba, «c'est le travail, toujours le travail, ainsi que la prière». «Ces vaillants combattants de l'intelligentsia scolaire sont venus de 12 départements de notre pays, des écoles tant publiques que privées, mais aussi du non-formel obnubilé par le désir ardent d'entrer dans le panthéon de l'histoire de l'élite...», a souligné Pierre Ngouala, directeur général de

l'enseignement de base. Parlant des enjeux de cette cérémonie d'émulation, le ministre Anatole Collinet Makosso a fait savoir que les distingués «s'inscrivent dans un environnement national marqué par notre ferme volonté à rechercher et trouver des solutions durables visant la modernisation de l'ensemble de notre système éducatif, des résultats scolaires. Mais aussi, la nécessité d'asseoir une politique d'envergure capable de poser les bases d'une refondation réelle de notre école, tout en prenant en compte l'ensemble des préoccupations utiles à son redressement et

l'émulation scolaire a été initiée depuis 2016 par le ministère. Elle vise notamment à stimuler les valeurs du travail, de l'excellence et du mérite des élèves. Cette année, sur les 110 élèves récompensés, 62 jeunes ont obtenu le Baccalauréat toutes séries confondues avec la mention bien ou assez-bien. Quelque 18 autres ont obtenu de bonnes notes au BEPC, et 28 issus des 12 départements du pays au CEPE. Au nombre des récompenses, il y a eu des diplômes d'honneur, des kits scolaires et des enveloppes financières. Marie Cassandra

Yumba, du lycée d'excellence de Mbounda (Département du Niari), est la meilleure élève au BEPC, avec une moyenne de 17,23. Elle a rafflé trois prix, dont celui de la meilleure fille. Dans cette catégorie, le breveté et la brevetée les plus âgés, ainsi que le meilleur breveté en post-alphabétisation qui se sont ajoutés aux treize de chaque départements, ont aussi été récompensés. S'agissant du Baccalauréat, c'est l'élève Gloire Louyindoula Bonazebi de Brazzaville qui a occupé le premier rang avec une moyenne de 15,86 (Série C). Pour les récipiendaires

IN MEMORIAM

KOUKA Célestin «Célio»

19 août 2016-19 août 2017. Il y a un an, jour pour jour, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui son fils, laissant ainsi un grand vide dans l'orchestre les Bantous de la Capitale. En cette date com-



mémorative de sa disparition, l'orchestre les Bantous de la Capitale implore la miséricorde divine pour que son âme repose en paix et prie tous les mélomanes d'avoir une pensée pieuse à son égard.

à son fonctionnement». Rappelant que l'obtention du Baccalauréat, du BEPC ou du CEPE n'est qu'une étape de la vie scolaire des lauréats. Et qu'ils ne doivent pas chanter triomphe, mais avoir le devoir d'aller plus loin conformément aux ambitions collectives pour le pays, en saisissant toutes les possibilités mises à leur disposition pour conduire le Congo à son émergence. Le ministre Makosso a émis le

vœu de voir le nombre d'élèves lauréats augmentés à l'avenir. Signalons que la congratulation des différents acteurs du système éducatif qui ont accompli un travail louable cette année aura lieu, le 5 octobre prochain, à l'occasion de la Journée internationale de l'enseignant.

Alain-Patrick MASSAMBA

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

Sise à Brazzaville (République du Congo) / Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M) / B.P: 14745 - Tél: (242) 06 662 4335/05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com / etudepongui2@gmail.com

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE A MALABO (GUINEE EQUATORIALE)
& NOMINATION DE LA REPRESENTANTE LEGALE

CAPITAL SOURCING & NEW INVESTMENTS En sigle «CSNI»

Société Anonyme Unipersonnelle / Au capital de 10 000 000 de Francs CFA
54 ter, Avenue de l'Indépendance, Centre-ville / Brazzaville (République du Congo)
RCCM: CG/BZV/10 B 2289

Suivant Procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique de la société «CAPITAL SOURCING & NEW INVESTMENTS», en sigle «CSNI», Société Anonyme Unipersonnelle au capital de 10 000 000 de Francs CFA ayant son siège social à Brazzaville (Congo), 54 ter, Avenue de l'Indépendance, Centre-ville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/10 B 2289 du vingt-sept septembre deux mille dix, tenu en date à Brazzaville du 27 juillet 2017, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (Congo), le 10 août 2017 et enregistré le même jour à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 115/1 numéro 636, l'actionnaire unique administratrice générale a pris les décisions suivantes:

- Ouverture de la succursale de la société «CAPITAL: SOURCING & NEW INVESTMENTS», en sigle «CSNI» SA U, à compter du 03 juillet 2017, à Malabo, en

Guinée Equatoriale, dont le siège est sis à l'Immeuble Abyak, 6e étage Malabo 2, sous la dénomination de «CSNI Cabinet Conseil» et ayant les activités ci-après:

- Gestion des projets;
- Stratégies de développement et de diversification économique.

- Nomination de Mademoiselle Gloria Michelle MADY GOMA, en qualité de la représentante légale de la succursale;

- Ouverture du compte bancaire de la succursale à la banque: «BANCO NACIONAL DE GUINEA ECUATORIAL».

Dépôt des actes a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16 août 2017, sous le numéro 17 DA 666.

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire.

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)
Les valeurs fondamentales des Nations Unies:
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité



Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche, pour son Unité Environnement et Réduction de la Pauvreté:

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Un (e) Coordonnateur (trice) National (e) du Projet TRIDOM II	SC-SB4/2-1 an, avec possibilité de renouvellement	Ouessou	Dès que possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne, à travers le lien suivant:

https://jobs.partnersagencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=11497&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES.

N.B: Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.

Date limite des candidatures: 24 août 2017.

Brazzaville, le 17 août 2017.

Normand MBON-ALOUNA,
Chargé de Bureau.




OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE



DELL OPTIPLEX
Ordinateur de bureau reconditionné

+



**IMPRIMANTE
MULTIFONCTION**
Impression-Photocopie-Scan



Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

**CLEANSHIELD UNE
CLINIQUE DANS UNE
BOUTEILLE**
Fabriqué par ALLGONE LLC
Situé à ORROYO
En GRANDE CALIFORNIE
Et distribué en AFRIQUE
Par A.H.S (Africa Health Solution)



Le savez-vous? Notre organisme est fait de 70% d'eau dans laquelle baignent tous nos organes et cellules; c'est notre océan interne.
Nous nous soucions tous de soigner notre apparence extérieure. Qu'en est-il de notre océan interne qui se doit d'être sain?
Les maladies, c'est-à-dire: l'invasion des virus, bactéries, toxines, le déséquilibre de notre Potentiel d'hydrogène «PH» sont dues à notre mauvaise hygiène de vie: la qualité des aliments que nous consommons, l'eau et les boissons que nous buvons, le stress, le manque d'activité physique, la pollution etc. Pourtant, nous ne pouvons pas nous en passer. Que faire?
C'est pour répondre à cette question que le Dr AI SIAMON, chercheur américain, a mis sur pied, après 50 ans de recherche, la clinique en bouteille nommée: «Cleanshield», qui est un complément diététique liquide.
Le principe actif est de booster le PH (Potentiel d'hydrogène), en débarrassant le corps de toutes les toxines qui affaiblissent notre système immunitaire, exposant notre corps aux maladies. Le produit Cleanshield se charge d'assurer l'équilibre acido-basique de l'océan interne humain qui est de 30% d'acide et de 70% alcalin.
Le produit Cleanshield est déjà disponible au Congo, et pour plus d'information, passez au n° 1416, Avenue LOUTASSI, au Plateau des 15 ans. Ou appelez aux n° 05 300 98 10 / 05 399 88 85 / 05 399 88 63.



Bacheliers: ouverture des inscriptions au cycle anglais du Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM/ Paris

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.
A l'ESCIC, tous nos diplômes sont délivrés par nos partenaires européens.
Site : Immeuble PBG, au Centre-Ville, à 100m de la Radio Pointe-Noire.
Tél.: 06 638 85 87; 04 431 48 27 – escicinfo2013@gmail.com; www.escic-cg.com

Dans la vie de Mgr Benoît Gassongo

L'évêque, le pédagogue, l'écrivain

A l'occasion de la présentation du livre, publié à titre posthume, de Mgr Benoît Gassongo: «*Conquête, résistance et terreur en Afrique équatoriale française. Un passé colonial oublié du Bassin de l'Alima-Nkéné 1911-1946*», l'abbé Brice Armand Ibombo, historien et secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, a retracé la vie et l'œuvre de l'évêque défunt, émérite du diocèse d'Owando.

Mgr Gassongo, prêtre et évêque

Parlant des points qui ont caractérisé la vie de Mgr Benoît Gassongo comme prêtre, l'abbé Brice Armand Ibombo a, d'emblée, évoqué un aspect souvent oublié du parcours de l'ancien évêque d'Owando, à commencer par le fait qu'il était avant tout prêtre. C'est une évidence, mais qui manque parfois de pertinence aux yeux de ceux qui ne le voient que comme un évêque, un pasteur d'âme. Mgr Gassongo était un éducateur, un pédagogue, un écrivain et enfin un historien. Il peut-être considéré comme l'un des premiers prêtres de la contrée Mbosi, avec Raphaël Ndongui, son confrère d'ordination.

Comme prêtre, il a exercé sa vie dans le monde Mbosi: à Saint-François-Xavier de Boundji, à Sainte-Radegonde, surtout de Tsambitso et à Brazzaville, notamment à Sainte-Anne où il a commencé sa vie comme jeune prêtre. Et c'est de Sainte-Anne d'où il est parti en suivant les pas du père Grivat pour fonder

la mission de Sainte-Marie de Ouenzé, aujourd'hui Notre-Dame des Victoires. (Pour rappel, sa tombe se trouve dans l'enceinte de l'église Sainte-Marie de Ouenzé, le cinquième arrondissement de la ville-capitale, depuis sa disparition survenue dans des conditions non élucidées en 1981).

Mgr Benoît Gassongo a été ordonné prêtre en 1946 par Mgr Paul Biéchy. Ses compagnons de promotion d'ordination étaient quatre, y compris celui qui devait devenir le premier président de la République du Congo, l'abbé Fulbert Youlou et le premier archevêque congolais de Brazzaville, Mgr Théophile Mbemba. Ses deux autres confrères sont les abbés Raphaël Ndongui et Louis Loubassou. Il a fini sa vie d'abord comme évêque auxiliaire, puis par la suite comme administrateur apostolique de Fort-Rousset, aujourd'hui Owando.

Educateur et pédagogue

Mgr Benoît Gassongo a été un bon éducateur et un grand pédagogue. Il a été formé à l'école missionnaire



Brazzaville, 1946, de g. à dr.: les abbés Benoît Gassongo, Louis Loubassou, Fulbert Youlou, Théophile Mbemba, Raphaël Danguï.

de Saint-François-Xavier de Boundji comme instituteur, et a continué à exercer sa vocation d'enseignant, tout en étant prêtre. Il était soucieux de l'avenir du pays qui selon lui, passait par la formation et l'éducation des jeunes. Sa mission disait-il, à l'image de Mgr Prosper Augouard, était de former les hommes utiles à la société. Ce qui l'avait poussé par la suite dans la lignée des missionnaires à ouvrir des écoles partout où il est passé dans les pays Mbosi ou dans le Bassin Alima-Nkéné et à Brazzaville. Son côté pédagogue est beaucoup connu dans la zone Sainte Radegonde, la mission fondée par Mgr Augouard en 1899, la deuxième mission de l'Alima C'est là qu'il a passé le plus clair de son temps avant de devenir évêque à Owando.

Ecrivain et historien

Mgr Benoît Gassongo a été non seulement un prêtre-pédagogue, mais aussi, un écrivain et historien. Son talent d'historien se révèle dans les trois ouvrages publiés: «*Mgr Augouard et l'implantation du christianisme au Congo 1881-1921*»; «*Otwéré, la judicature ancestrale des Mbosi*», publié aux éditions Les Lianes, et «*Conquête, résistance et terreur en Afrique équatoriale française. Un passé colonial oublié du Bassin de l'Alima-Nkéné 1911-1946*», paru aux éditions l'Harmattan Congo en juillet 2017, et préfacé par François Onday-Akiéra, sous l'inspiration de Robert Mbossa.

Alain-Patrick MASSAMBA

Communauté des Sœurs Carmélites (Archidiocèse de Brazzaville)

Sœur Michelle du Christ a fêté ses nocces d'or

C'est dans la chapelle de leur communauté à Kinsoundi, dans l'archidiocèse de Brazzaville, que Sœur Michelle du Christ, carmélite, a fêté ses nocces d'or mercredi 16 août 2017. C'était au cours d'une célébration eucharistique présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville et concélébrée par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, accompagné du nouveau secrétaire de la nonciature. Plus d'une vingtaine de prêtres



Mgr Anatole Milandou (au milieu) pendant la consécration.

ont concélébré cette messe d'action de grâces, parmi lesquels, les abbés Mesmin Prosper Massengo, vicaire judiciaire de l'archidiocèse de Brazzaville, Sébastien Zoubakela et Mathias Cédric Louhouamou, respectivement, aumôniers des amis du grégorien et des chorales. En présence de nombreux fidèles laïcs, amis et connaissances venus exprimer leur affection à l'heureuse jubilaire, sous l'animation liturgique de la chorale des grands séminaristes.

Dans son homélie tirée de l'Evangile de Jean 15,9-17, Mgr



Sœur Michelle du Christ.

Anatole Milandou, a exhorté la chrétienté à cultiver les vertus d'amour en se basant sur le grand commandement du Christ: «*Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés*». Avant la fin de la messe, sœur Michelle du Christ a fait une révélation qui pourrait servir d'exemple aux jeunes filles. En effet, elle doit sa vocation à une ancienne Carmélite qui lui avait prêté un livre de spiritualité pour se cultiver. Signalons que trois religieuses de cette communauté avaient foulé le sol congolais en 1974. Aujourd'hui, il n'en reste plus que deux, dont la jubilaire, sœur Michelle du Christ d'origine Suisse, âgée aujourd'hui de 77 ans. C'est donc depuis 1967 qu'elle s'est engagée dans la vie religieuse, dans la communauté des sœurs Carmélites.

Pascal BIOZI KIMINOU

14^e anniversaire de la Mutuelle catholique pour la solidarité chrétienne

L'abbé Mathias Cédric Louhouamou invite les mutualistes à garder leur flamme allumée

Les membres de la Mucasoc, la Mutuelle catholique pour la solidarité chrétienne de l'Archidiocèse de Brazzaville, dirigée par Joseph Manounou, et parrainée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, ont célébré le 10^e anniversaire de leur association. C'était en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangai, jeudi 10 août 2017, au cours d'une messe célébrée par l'abbé Mathias Cédric Louhouamou, aumônier des chorales, et concélébrée par les abbés Sébastien Zoubakéla, Same Akomo Tchouah, Prestans Sandra Bwaka et le père Constant Mountou, tous membres d'honneur de la Mucasoc. Au cours de cette célébration eucharistique, trois nouvelles adhérentes ont reçu chacune les symboles distinctifs de la mutuelle (foulards et documents juridiques) qui font d'elles des membres effectifs.

Dans son homélie, l'abbé Mathias Cédric Louhouamou a loué les mérites de ceux qui ont eu l'initiative de mettre sur pied cette mutuelle qui est un cadre pastoral d'entraide, afin de répondre aux besoins vitaux des fidèles démunis en proie à des difficultés de tout genre. Mérite aussi d'appuyer les initiatives de développement de l'Eglise locale en promouvant les activités de développement économiques, sociales et culturelles.

Avant la fin de la messe, Joseph Manounou, président fondateur de la Mucasoc, a félicité les mutualistes pour leur mobilisation à cette messe et pour les efforts consentis en faveur des mutualistes et

autres personnes en difficultés, à travers des aides multiformes. «*Une mutuelle est une*



Les membres de la Mucasoc participant à la messe.

rencontre entre individus, un bon moment de convivialité et de rencontres fraternelles, pour cultiver l'esprit communautaire. En effet, c'est le



Abbé Mathias C. Louhouamou.

dimanche 10 août 2003, que certaines personnes s'étaient retrouvées au cours d'une assemblée générale tenue au

que nous devons bannir le tribalisme, l'esprit rétrograde, la maltraitance des veuves, veufs, orphelins. Prônons l'amour, la paix et le pardon source de miséricorde», a souligné le président fondateur, avant de lancer officiellement les festivités du 15^{ème} anniversaire qui sera célébré le 11 août 2018, en présence de Mgr Anatole Milandou. Signalons que la Mucasoc est structurée en zones d'activités, dont la plus récente mise en place est la zone 8 Talangai, dirigée par Paul Pognabeka

Pascal BIOZI KIMINOU

Archidiocèse de Brazzaville Recommandation

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, atteste par une recommandation datée du 10 août 2017 et référencée 516/AM/17 que la génération Jean Paul II, organe d'évangélisation de l'Eglise, est autorisée à organiser des cours de vacances, dénommés: «*Cours de Vacances avec Jean Paul II*» Tenant compte de l'importance de cette activité salutaire en faveur de la jeunesse, l'archevêque de Brazzaville recommande vivement aux curés et responsables des communautés religieuses à en faire une large diffusion.

Aussi, des Portes ouvertes aux élèves de la 6^{ème} en Terminale générale, sont organisées du 21 août au 23 septembre 2017, dans les écoles catholiques suivantes: Immaculée Conception (Ouenzé), Saint Esprit (Moungali), Saint Pierre Claver (Bacongo), dans les disciplines ci-après: français, mathématiques, sciences physiques, sciences de la vie et de la terre, philosophie. Y compris: arts ménagers, instruction civique et morale, jeux vidéo éducatifs, grec, latin, méthodologie des études au secondaire. Les inscriptions ont lieu, de 8h à 16h, du lundi au samedi, dans les établissements précités, à compter du lundi 14 août 2017. Date et clôture des inscriptions: samedi 26 août 2017, à 16h. Frais d'inscription: 15.000 frs Cfa. Frais de scolarité: Catégorie A (classe de passage): 22.500 frs Cfa. Catégorie B (classe d'examen): 29.500 frs Cfa.

Signalons que c'est un processus qui va se poursuivre au-delà du 23 septembre 2017, par des ateliers scolaires et des cours du soir. Les élèves inscrits seront automatiquement reversés dans les ateliers et les cours du soir. Ces élèves seront exonérés des frais d'inscription et des frais de scolarité concernant les ateliers et les cours du soir et bénéficieront en outre des fournitures scolaires pour l'année scolaire à venir.

Pour tout renseignement supplémentaire, contacter les numéros de tél. suivants: 04.017.27.72/06.557.68.09.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle KONGO Nina Nicole.

Je désire, désormais, être appelée NOUNGA-ADASSA Bénie.

ANNONCES

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission ad hoc du marché

Appel d'offres international ouvert

N° I2/BEAC/DGE-DIPG-DEMCF/AOIO/Bien/2017 du 04 août 2017

pour l'acquisition, en lots indépendants, de divers matériels et mobiliers de bureau pour différents Centres de la BEAC.

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers matériels et mobiliers en lots indépendants aux Services Centraux de la BEAC. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. L'appel d'offres est subdivisé en cinq (05) lots indépendants, comme ci-après:

lot 1: 15 copieurs;

lot 2: 30 destructeurs de papier;

lot 3: 30 armoires à rideaux ;

lot 4: 120 chaises empilables de qualité supérieure;

lot 5: 300 fauteuils orthopédiques.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-des-

sous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Secrétariat Général - DOAAR-CGAM, 14^e étage, porte 1412

736, Avenue Monseigneur Vogt –

B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun

Tél.: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60
poste 5412 ou 5306

Fax: (+237) 222 23 33 29

@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA par lot ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué en espèces, aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris ou par virement bancaire.

Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté, acheté et retiré à l'adresse

indiquée ci-dessus.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant équivalent à 3 % du montant de l'offre, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le vendredi 15 septembre 2017, à 12 heures précises (Heure de Yaoundé).

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE, 15^e étage, porte 15.01
736, Avenue Monseigneur Vogt
B.P 1917, Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en une seule étape, le vendredi 15 septembre 2017, à 13 heures précises, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 7 août 2017.

Le Président de la Commission Ad hoc.

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL GALIBA / Me Henriette Lucie Arlette GALIBA
03, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Plateau Centre-ville (ex-Trésor)
B.P: 964/Tél.: 05 540-93-13; 06 672-79-24/E-mail: notaire_galihen@yahoo.fr,
site: www.notairegaliba.com
REPUBLIQUE DU CONGO

WANG SAM RESOURCES AND TRADING COMPAGNY CONGO

Société Anonyme / Capital social: 20.000.000 Francs CFA
Siège social: Brazzaville, parcelle 70/72, Batignolles Tcheulima (ex-03, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Centre-Ville), Arrondissement 01, Bacongo, RCCM: 09 B 1774
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET D'HARMONISATION DES STATUTS

Aux termes du procès-verbal des décisions mixtes de l'actionnaire unique, dressé en la forme authentique par Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA, le 20 Juillet 2017 et enregistré à la recette des impôts de Brazzaville la Plaine, le même jour 2017, sous folio 130/4, n°1590, l'actionnaire unique a décidé:

- Du transfert du siège de la société: le siège précédemment établi au 03, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Centre-Ville, République du Congo, est dorénavant fixé derrière l'Ambassade des Etats Unis, quartier Tcheulima, Batignolles, parcelle numéro 70/72, arrondissement 2 Bacongo, Brazzaville Congo;

- De la mise en harmonie des statuts de la société avec l'Acte

Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, révisé et adopté à Ouagadougou, (Burkina Faso), le 30 Janvier 2014.

En conséquence, l'ensemble des actes y relatifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 25 juillet 2017, sous le numéro 17 DA 616.

Mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 25 juillet 2017, sous le numéro M2/17-1435.

Pour avis,
Me Henriette L. A.
GALIBA,
Notaire.

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL GALIBA / Me Henriette Lucie Arlette GALIBA
03, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Plateau Centre-ville (ex-Trésor)
B.P: 964/Tél.: 05 540-93-13; 06 672-79-24/E-mail: notaire_galihen@yahoo.fr,
site: www.notairegaliba.com
REPUBLIQUE DU CONGO

«TEYREN CONGO»

Société Anonyme / Capital social: 10.000.000 Francs CFA / Siège social: Brazzaville, 22, avenue Prosper GANDZION, Centre-Ville / RCCM: 17 B 7161/REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

Aux termes d'un acte authentique en date du 03 août 2017, reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, Notaire titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, enregistré le 03 août 2017, à la recette des impôts de Brazzaville la Plaine, sous folio 135/3, numéro 1526, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société Anonyme;

Dénomination sociale: TEYREN CONGO;

Siège social: Brazzaville, 22, avenue Prosper GANDZION, Centre-Ville, République du Congo;

Capital social: Dix Millions (10.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) actions de Cent Mille (100.000) Francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires ;

Objet social: la société a pour objet, tant au Congo, que partout ailleurs à l'étranger:
* La création et la gestion d'usine de luminaires de technologie LED;
* La production et la commercialisation de tout matériel relevant de cette technologie en vue de l'éclairage public et privé;
* La commercialisation de ce matériel;
* Les études de projets, notamment ceux

liés à l'électricité et permettant la réduction de la consommation d'électricité et l'amélioration de l'efficacité énergétique sur les différents réseaux nationaux et internationaux;
* Le service de maintenance et d'entretien dans le domaine de l'électricité;

Apports en numéraire: Par acte portant déclaration notariée de souscriptions et de versements reçus par le Notaire soussigné, le 03 août 2017 et enregistré le 03 août 2017 à la recette des impôts de Brazzaville la Plaine, sous folio 135/5, numéro 1528, les souscripteurs des actions de la société ont libéré en intégralité leurs actions;

Administration: Monsieur Isaac Diego Simon BERGEL est Administrateur Général de la société;

Dépôt au Greffe: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 03 août 2017, sous le numéro 17 DA 642;

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 03 août 2017, sous le numéro 17 B 7161, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Pour insertion,
Maître Henriette L.A. GALIBA,
Notaire.

Seizième forum de l'AGOA

Booster les stratégies pour de meilleurs échanges commerciaux

Les assises du 16^e forum de l'AGOA (Coopération commerciale et économique entre l'Afrique et les Etats-Unis d'Amérique) ont eu lieu à Lomé, au Togo, du 8 au 11 août 2017. Placées sous les auspices de Selom Komi Klassou, premier ministre togolais, elles ont permis de plaider pour un plus grand essor du commerce en Afrique, afin d'en faire véritablement un levier incontournable des richesses.

Ouvrant les travaux, Selom Komi Klassou a déclaré: «*les assises de Lomé doivent servir de catalyseur, pour réaliser nos rêves communs et faire effectivement du commerce un véritable levier incontournable, afin d'accroître sensiblement les richesses de nos nations et améliorer les conditions de vie de nos peuples.*»

Mille participants environ, issus du secteur privé, de la société civile et des structures publiques et venus de 38 pays africains et des Etats-Unis d'Amérique, y ont pris part. Ils ont échangé leurs vues essentiellement sur les stratégies d'optimisation de la mise en œuvre de l'AGOA au profit des pays africains. Les Américains et les Africains, à travers cette coopération commerciale et économique, tiennent à faire du commerce un levier de la croissance et des opportunités économiques au profit de l'Afrique.

Les débats au cours de ce grand forum ont été axés sur la stratégie d'utilisation de l'AGOA par les pays et le renforcement des liens d'infrastructures et de transports, pour rendre les pro-

duits de l'AGOA compétitifs. Cette rencontre a été un cadre de discussions par excellence, pour identifier les goulots d'étranglement observés dans la mise en œuvre de cet accord de partenariat.

Pour Bernadette Legzim-Balouki, ministre togolaise du Commerce et de la promotion du secteur privé, «*cette rencontre de l'AGOA est une opportunité pour l'Afrique subsaharienne de passer en revue les difficultés et relever les défis d'une croissance accélérée, durable et inclusive.*»

Le 16^e forum de Lomé a été pour les différents acteurs des secteurs public et privé ainsi que de la société civile l'occasion d'échanger et d'apporter des contributions à l'amélioration des échanges commerciaux entre les Etats-Unis d'Amérique et les pays africains au sud du Sahara. Malgré les avancées enregistrées ces dernières années, le secteur privé africain se doit de relever des défis liés, entre autres, au financement, à l'environnement des affaires et à l'intégration régionale. «*Nous devons donc surmonter ces défis, afin de*



Les produits de vannerie sont la seule présence du Congo dans l'AGOA.

rendre les entreprises africaines plus compétitives devant la concurrence internationale où les produits africains destinés à l'exportation n'arrivent pas, pour la plupart du temps, à percer le marché international et plus particulièrement, le marché américain», a affirmé la ministre du Commerce et du secteur privé du Togo.

Selon elle, les dispositions de l'AGOA n'ont pas été exploitées de façon optimale par les opérateurs économiques africains, à cause de ces défis. Alors que cette coopération commerciale et économique vise principalement à promouvoir l'augmentation du commerce et des investissements entre les Etats-Unis d'Amérique et les pays africains.

Signalons que l'AGOA accorde une détaxe complète sur certains produits africains, notamment agricoles et textiles. Plus de 6.500 produits identifiés bénéficient, en effet, du traitement hors taxe à leur entrée sur le territoire américain.

Le Congo en est membre depuis plus d'une décennie. Mais, il ne place que des produits issus de l'artisanat, en général et de vannerie, en particulier, sur le marché américain et ce, de façon irrégulière. Le positionnement du sucre congolais sur ce marché a fait long feu. La cause? Le pays n'a pas pu respecter les clauses de contrat passé dans ce cadre, c'est-à-dire la quantité de sucre à fournir et les délais de livraison. Il reste aux ministères du commerce et de l'artisanat, impliqués au premier chef, à réfléchir à cet échec pour mieux rebondir sur les avantages qu'offre ce partenariat commercial et économique profitable.

Philippe BANZ

Vie associative

Le CJID au service de la jeunesse et du développement social

Le CJID (Club jeunesse infrastructures et développement) est une Ong de développement social et solidaire œuvrant pour la jeunesse et la promotion de la santé. Il a été créé le 18 décembre 2003. Sis dans l'ex-usine Sotexco, à Kinsoundi dans le premier arrondissement de la ville capitale, le CJID a pour but d'améliorer les conditions de vie, en appuyant et en promouvant des initiatives d'intérêt communautaire par la création d'emploi, la protection de l'environnement, l'éducation sociale, juridique, civique et



Mérols Diabankana Diabs.

la réduction des inégalités à chaque niveau de la société. Il aide, également, les autochtones dans l'apprentissage des petits métiers.

Présidé par Mérols Diabankana Diabs, son délégué général, le CJID entend par ailleurs contribuer au développement durable et solidaire et lutter contre la pauvreté, en œuvrant pour la promotion des droits, avec mission d'accroître les revenus des jeunes évoluant en milieu rural et urbain, et d'autres citoyens; de réduire leur vulnérabilité, d'améliorer leur accès à des infrastructures et des services de qualité; de développer leurs capacités à faire entendre leur voix et à défendre leur droit. Toutes ces actions sont réalisées en partenariat avec les pouvoirs publics, les associations et collectivités locales, des associations internationales comme le CFSI, ESSOR, ACTED. Ses domaines d'intervention sont diversifiés: encadrement socio-éducatif, formation à la culture d'entreprise et employabilité des jeunes, insertion professionnelle et socioéconomique. Sa stratégie d'intervention repose sur une démarche participative s'articulant autour de la méthode Pipo (Planification des interventions par objectif). Celle-ci est centrée sur l'identification, l'analyse, la planification, l'exécution et l'évaluation d'une intervention de développement, avec les groupes concernés. Les financements du CJID proviennent des projets qu'il élabore et dont il négocie les financements; des prestations que les acteurs publics ou privés leurs confient; des collectivités locales, des fondations privées, des entreprises et de nombreux particuliers. Les principaux animateurs de l'Ong ont chacun un capital expérience dans la vie associative, qu'ils mettent au service de leur Ong. Cette dernière est donc l'aboutissement d'une démarche collective visant à promouvoir la capacité opérationnelle de ses membres, et à augmenter leur impact dans le processus de développement national, à travers de plus grandes synergies.

Le CJID a à son actif aujourd'hui 3.500 jeunes encadrés sur le plan socio-éducatif; 125 prestataires formés en communication sociale; 8.000 jeunes vendeurs sensibilisés aux taxations frauduleuses; 250 jeunes insérés par le métayage porcin, 674 jeunes filles formées professionnellement et 2.250 jeunes orientés, etc. il a des antennes à Pointe-Noire, dans le département du Kouilou, et à Kinkala, dans le département du Pool. Il est membre de l'Ired, du comité de pilotage du PCPA et de la plate-forme éducation formation insertion du PCPA., tout comme du conseil d'administration du Conseil de concertation des Ongs de développement, en sigle CCO; du FOSIC (Forum des Ong de lutte contre le sida), dont il est le représentant au CCN (Comité de coordination nationale) des subventions du Fonds mondial de lutte contre la paludisme, la tuberculose et le V.i.h-sida...

Alain-Patrick MASSAMBA

Technologies médicales avancées

Une unité de soins intensifs en cardiologie bientôt opérationnelle au CHUB

Le Congo vient de se doter pour la première fois d'une unité des soins intensifs cardiologiques. Implantée au CHUB (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville), elle va permettre la mise en condition et la prise en charge effective des malades présentant des pathologies cardiovasculaires aiguës comme: l'insuffisance cardiaque aiguë, le trouble du rythme cardiovasculaire, l'embolie pulmonaire, l'infarctus du myocarde et le choc cardiogénique.

C'est Jacqueline Lydia Mikolo, alors ministre de la Santé et de la population qui l'a inaugurée lundi 14 août 2017, en présence de Mme Fatoumata Binta Tidiane Diallo, représentante de l'OMS-Congo, d'Aloys Kamuragiyé, représentant de l'UNICEF-Congo et de la Pr. Suzy Gisèle Kimbally-Kaky, chef de service de cardiologie et médecine interne.

Cette unité de soins intensifs compte quatre lits de réanimation équipés, chacun, d'un moniteur multiparamétrique, d'un concentrateur d'oxygène, de deux pompes seringues électriques et d'un aspirateur, d'un défibrillateur prêt, d'un électrocardiographe à trois pistes, des paravents pour assurer l'intimité des malades, d'un chariot de soins, d'une armoire mobile pour rangement des dossiers de malades, de deux escabeaux, de deux fauteuils roulants et d'une civière. Elle a, en outre, des locaux attenants comme la salle infirmière dotée d'une armoire à pharmacie, pour le rangement

des médicaments d'urgence, dont les thrombolytiques qui seront utilisés pour la première fois au Congo, a indiqué la Pr Suzy Gisèle Kimbally-Kaky, chef de service de cardiologie et de médecine interne. Elle a ajouté: «*Les draps, les blouses des malades et visiteurs y seront également rangés. Une salle de garde de médecins et un point d'eau a été créé à juste titre.*»

La durée moyenne de séjour dans cette unité de soins intensifs est de 4 à 5 jours. Dans le cadre de la poursuite de la surveillance clinique, a expliqué le chef de service de cardiologie et de médecine interne, la salle mitoyenne de l'USIC comptant six lits, sera dorénavant réservée aux malades ayant passé la phase aiguë. Cependant, le fonctionnement de cette unité ne sera effectif qu'après la mise à disposition des ressources humaines complémentaires, dont les paramédicaux qui doivent, au préalable, être soumis à une formation de 7 à 10 jours,



Jacqueline Lydia Mikolo pendant la visite guidée de l'unité.

assurée par un cardiologue et une infirmière formés aux urgences cardiovasculaires au C.h.u de Lille, (France), en 2016, a fait savoir la Pr Suzy Gisèle Kimbally-Kaky.

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo, en marge de la cérémonie d'inauguration, a reçu de la part de l'OMS une série de dons composés de matériels d'hygiène et d'assainissement pour le compte du service d'hygiène hospitalière. Ils comprennent une machine de production d'eau de javel.

Mme Fatoumata Binta Tidiane Diallo, donatrice de cet outillage, a expliqué: «*en 10 heures, cette machine peut produire 125 litres d'eau de Javel et 300 litres en 24 heures. Pour les 125 litres, on a besoin que de deux litres et demie de sel. La machine peut purifier jusqu'à 600.000 litres*

d'eau. Avec ça, on peut nettoyer tout l'hôpital et faire partir les germes. C'est grâce à cette machine qu'on a arrêté le choléra à Pointe-Noire.»

La représentation de l'Unicef au Congo a, quant à elle, remis des dispositifs de lave-main, des râtaeux, des bottes, des pelles, des gants, des balaies, et des brouettes, etc. Des associations et structures bancaires de la place ont emboîté également le pas.

Reste que soient garantis les fonds pour l'entretien et la maintenance des appareils de cette unité pour qu'elle se pérennise, afin d'éviter l'éternel recommencement.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire
Sise à Brazzaville (République du Congo) / Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM) / Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M) / B.P: 14745 - Tél: (242) 06 662 4335//
05 516 70 79 / E-mail: etudepongui@yahoo.com /
etudepongui2@gmail.com

REMUNERATION DE L'ADMINISTRATRICE GENERALE

CAPITAL SOURCING & NEW INVESTMENTS, en sigle «CSNI»

Société Anonyme Unipersonnelle / Au capital de 10 000 000 de Francs CFA / 54 ter, Avenue de l'Indépendance, Centre-ville / Brazzaville (République du Congo) / RCCM: CG/BZV/10 B 2289

Suivant Procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique de la société «CAPITAL SOURCING & NEW INVESTMENTS», en sigle «CSNI», Société Anonyme Unipersonnelle au capital de 10 000 000 de Francs CFA ayant son siège social à Brazzaville (Congo), 54 ter, Avenue de l'Indépendance, Centre-ville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro RCCM

CG/BZV/10 B 2289 du vingt-sept septembre deux mil dix, tenu en date à Brazzaville du 04 août 2017, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (Congo), le 10 août 2017 et enregistré le même jour à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 115/3 numéro 638, l'actionnaire unique administratrice générale a pris, entre autres décisions:

- Rémunération des fonctions de l'Administratrice Générale. Dépôt des actes a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17 août 2017, sous le numéro 17 DA 668.

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire.

ETUDE Maître Maurice MASSELOT

Notaire

B.P: 4866, Téléphone: (242) 06 667 00 66/06 473 30 79 / 104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO, Face Laboratoire de Total.
E-mail: masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 14 juillet 2017, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: BOC INDUSTRIE SARL-U, aux caractéristiques:

-Dénomination: BOC INDUSTRIE-SARL-U ;

-Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

- Capital social: 1.000.000 F. CFA;

- Siège social: Village MATOMBI, Kouilou, Téléphone: (00242) 06 673 36 99;

Objet social: Vente et location de constructions modulaires; bâtiment et activités connexes; commerce; prestation de services off/on shore; import/export des constructions modulaires, véhicules, produits alimentaires,

meubles, matériaux de construction;

- Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;

-Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le numéro 5410, Folio 129/25, en date du 17 juillet 2017;

-Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, sous le n° 17 DA 978 du 09 août 2017;

-Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/17 B 335 du 09 août 2017;

-Gérance: Madame BAKOUETILA Ophelia Cinthia Estelle est nommée gérante de la société, pour une durée indéterminée.

Pour avis,
Maître Maurice
MASSELOT, Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville / B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/ 05 736.64.64 / République du Congo

INSERTION LEGALE

«ASCOMA CONGO»

*Société Anonyme avec Conseil d'Administration / Au Capital social de Francs CFA: Cinquante Millions (50 000 000) / Nouveau capital social: Cinquante Cinq Millions (55 000 000)
Siège social: 389, Boulevard Charles De Gaulle, Boîte postale: 681 / RCCM: 08 B 541
Pointe-Noire, République du Congo*

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL. RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES, TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL & NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

I- Aux termes du Procès-verbal des délibérations d'Assemblée Générale Mixte Annuelle de la société «ASCOMA CONGO» tenue à Pointe-Noire, le 21 juin 2010, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 28 juillet 2010, enregistré à Pointe-Noire, le 04 août 2010, folio 134/1, n° 4704; Les actionnaires avaient, entre autres résolutions, décidé:

- l'augmentation du capital social de Cinq Millions (5 000 000) de Francs CFA pour le porter de Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA à Cinquante Cinq Millions (55 000 000) de Francs CFA par création de Cinq Cents (500) parts sociales nouvelles de Dix Mille (10 000) Francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

- la reconstitution des capitaux propres à un niveau supérieur au minimum légal;

- le transfert du siège social de la société du n° 48 de la Rue Mangoungou, Centre-ville, au n° 389, Boulevard Charles De Gaulle, Boîte postale: 681, Pointe-Noire, République du Congo.

II- Par délibérations du Conseil d'Administration de la société «ASCOMA CONGO» tenu le 16 juin 2016; les Administrateurs ont décidé de la nomination de Monsieur Frédéric GAUTHIER en qualité de Directeur Général de la société, en remplacement de Monsieur Philippe RIBERI. Les mentions modificatives ont été inscrites au RCCM par le dépôt légal des Procès-verbaux au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Fait à Pointe-Noire, le 09 août 2017.

Pour avis et mention,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire



AVIS DE RECRUTEMENT

POSTE: Responsable Commercial basé à Pointe-Noire

1) Description du poste:

II/Elle est le garant du chiffre d'affaires ainsi que du développement et de l'animation du réseau commercial. II/Elle participe à la définition de la stratégie commerciale et a la responsabilité de la conduire. II/Elle fixe les objectifs et les axes prioritaires des actions commerciales.

2) Missions:

Sous la supervision du Directeur Général, il/elle aura pour mission:

- D'assurer la prospection de nouveaux clients;
- D'assurer la gestion et le développement du portefeuille client;
- De participer à la définition du plan d'actions commerciales, des objectifs et des moyens;
- Diriger et accompagner l'équipe commerciale.

3) Liens hiérarchiques:

- Supérieur: Directeur Général

4) Qualifications et expérience:

- Diplôme BAC + 4/5 en Gestion Commerciale, vous

justifiez d'une première expérience

5) Qualités:

- Être de bonne moralité, et rigoureux;
- Etre capable de travailler sous pression;
- Avoir le sens de l'organisation, et de l'anticipation;
- Avoir de fortes qualités relationnelles;
- Accepter la culture du résultat comme critère de performance.

6) Dossier de candidature:

- CV et lettre de motivation;
- Copies de diplômes;
- Attestation de travail et/ou tout autre document prouvant l'expérience.

Les dossiers de candidature sont à adresser sous pli fermé à NSIA Vie ASSURANCES avec la mention suivante: «CANDIDATURE AU POSTE DE RESPONSABLE COMMERCIAL» et déposés à l'agence de Pointe-Noire sise: Rond-Point KASSAI/Immeuble NBY (Face CNSS).

Ou par E-mail à nsiacongo@groupensia.com, au plus tard le 27 août 2017.

Un événement en perspective au Congo

«Coke Studio Africa», une émission de collaboration musicale

«Coke Studio Africa» est, depuis cinq ans, le plus grand phénomène musical d'Afrique de Coca Cola et poursuit son ascension pour la deuxième année consécutive en République Démocratique du Congo et sa toute première année en République du Congo.

Ces dernières années, les stars de l'émission ont remporté des prix dans les meilleures cérémonies africaines et atteint la tête des classements, grâce à des collaborations produites durant l'émission.

L'impact de Coke Studio Africa se fait sentir dans toute l'Afrique, à la minute où les artistes se rencontrent et se mettent à former d'autres alliances pour créer encore plus de chansons en post-production.

Coke Studio Africa est une émission de collaboration musicale non-concurrentielle qui réunit et célèbre la diversité de la musique et des talents en Afrique. Elle permet à des artistes en vogue de travailler avec les meilleurs musiciens du continent et du monde entier ainsi qu'avec les meilleurs producteurs.

Le concept Coke Studio a été créé et établi pour la première fois au Pakistan qui célèbre cette année sa dixième saison.

La première édition du Coke Studio Africa a été lancée en 2013. Elle a réuni 24 artistes de 6 pays africains.

L'émission Coke Studio Africa ne cesse de s'élargir et rassemble désormais des artistes de 17

pays, tels que l'Afrique du Sud, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda, l'Éthiopie, le Nigeria, le Ghana, l'Angola, le Zimbabwe, le Togo, la Côte d'Ivoire, Madagascar, l'Île Maurice, le Mozambique, la RDC ou le Cameroun.

Les artistes sélectionnés pour apparaître dans Coke Studio sont choisis pour leur popularité et pour leur musique, qui doit être en phase avec le projet artistique des producteurs et des créateurs de l'émission.

Coke Studio transporte les spectateurs directement de leur salon vers le studio de travail des artistes et leur montre toutes les étapes de la fabrication d'une musique de qualité : de la conception jusqu'à l'enregistrement, sans oublier l'apport des producteurs talentueux de Coke Studio.

Coke Studio Africa est généralement diffusée sur les chaînes de télévision de tout le continent du mois d'août jusqu'en novembre, chaque saison durant environ 12 semaines. L'émission est également retransmise sur des plateformes variées comme MTV Base.

Chaque année, les invités vedette de Coke Studio Africa



Yousoupha, le célèbre rappeur originaire de la RDC, sera de la partie.

sont des artistes de renommée internationale. Parmi les grands noms de la scène musicale qui ont participé à l'émission ces dernières années, on peut citer Wyclef Jean en 2014, la super star de RNB Ne-Yo en 2015, l'icône Trey Songz en 2016 et la pop star mondiale Jason Derulo qui figure dans l'édition Coke Studio Africa en 2017.

Coke Studio Africa confie à des producteurs réputés issus de toute l'Afrique la mission de créer des fusions musicales avec les artistes de l'émission. Parmi eux, on compte des talents comme Nahreel (Tanzanie), Sketchy Bongo (Afrique du Sud), Gemini Major (Malawi), Gospel On Da Beatz (Nigeria), Killbeatz (Ghana), Legendary Beatz (Nigeria), Shado Chris (Côte d'Ivoire), Masterkraft (Nigeria) and Maphorisa (Afrique du Sud).

Coke Studio Africa s'est distinguée à travers les années par la production de plusieurs titres phares qui ont marqué la musique africaine : «Nakupenda» (Juliana Kanyomozi et Flavour), «All I Need to Know» (Vanessa Mdee et 2Baba), «Special Fimi» (Aka et Patoranking). D'autres mégas collaborations du continent ont fait des étincelles sur le Coke Studio, comme «Africa» (Sauti Sol et Yemi Alade), «Unconditionally Bae» (Sauti Sol et Alikiba), «Sweet La Vida» (Yuri Da Cunha et Flavour), «Taking Over» (Dama Do Bling et Victoria Kimani), «Ma Girl» (Toofan et Patoranking), et «Nakupenda» (Yemi Alade et Nyashinski) sont des œuvres créées lors de Coke Studio Africa.

Sévérine EGNIMBA

Musique

Zoom sur le groupe Nouvelle Génération

Avec pour chef de file Nickson Nick Jaguar «Roga+», le groupe Nouvelle Génération est tenu par un dissident de l'orchestre Impression des As de 100% Setho. Un jeune leader qui se veut être, sous peu, la nouvelle coqueluche de la musique congolaise, entendez par-là République du Congo. Il a, à ses côtés Japonais, chanteur, ex-musicien de l'orchestre Patrouille des Stars, et Pablo Escobar, animateur, ex-sociétaire de Z1 international, un orchestre né de la scission d'Extra-Musica International. Nickson Nick Jaguar est convaincu qu'il est un véritable leader en perspective. Son secret: le travail, rien que le travail.



Nickson, au milieu, avec deux membres de son groupe: Japonais et Pablo Escobar

Né en février 2017, le groupe Nouvelle Génération est basé au quartier Nkombo, à Brazzaville, lieu de ses répétitions. C'est à cet endroit que cet ensemble musical s'entraîne, du lundi au jeudi, de 15h à 20h. C'est un jeune groupe de 15 membres, fondé par son leader, composé, pour l'instant, des garçons uniquement. Il est, essentiellement, fait des artistes dissidents de l'orchestre G7 Impression des As. Mais, à terme, en fonction surtout de ses objectifs et sa vision, le groupe pourrait recruter des danseuses et d'autres chanteurs, pour renforcer et enrichir son chœur.

Nouvelle Génération prépare, actuellement, un maxi-single de deux titres dont la sortie est prévue d'ici fin août. Sous le regard bienveillant du virtuose et célèbre artiste musicien congolais Roga-Roga, qui encourage, soutient spirituellement et parraine le groupe. Depuis qu'il a été porté sur les fonts baptismaux, ce jeune groupe caresse des rêves à la fois grands et prometteurs. Lorsqu'on interroge son fondateur sur son départ de l'orchestre G7 Impression des As, ce dernier aime à assurer que c'est pour prendre son autonomie, mais aussi suite à un malentendu lié à la sortie de l'album «Elounke» ayant pour titre phare «Boma relation». Pour la survie de leur groupe, le jeune leader et ses musiciens implorent ardemment le soutien multiforme de leurs mélomanes, des mécènes, de toutes les âmes sensibles et, pourquoi pas, de tous ceux qui affectionnent les belles mélodies. Ces jeunes artistes désirent notamment obtenir des instruments, parce que jusqu'ici, le groupe assure ses répétitions à l'aide d'une guitare sèche. C'est un jeune orchestre encore sans sponsor ni siège digne de ce nom.

Quant à sa dénomination, Nouvelle Génération affirme la tirer du contexte musical actuel chez les jeunes pour lequel le souci d'innover s'avère nécessaire. Comme nouveauté, le groupe tient à apporter son talent, son savoir-faire dans le travail, mais aussi le renouveau dans la musique congolaise qu'il croit imprimer, notamment au niveau des jeunes artistes.

Force est de noter que dans l'orchestre dont il est le dissident, le leader de Nouvelle Génération avait déjà participé à la conception de plusieurs albums dont le tout nouveau sur le marché: «Elounke».

Aristide Ghislain NGOUMA

FNAC (Fédération Nationale d'Achat de Cadre), à Brazzaville

Trois livres présentés et dédicacés

Les livres «La pygmédie» de feu Bernard Zoniaba, publié en 2014, aux Editions Métsio, à Brazzaville; «Parlons vili, langue et culture Loango» et «Les contes africains de Hinda», parus respectivement aux Editions L'Harmattan (Paris), en 2005, et aux Editions Paari (Paris), en 2015, ont été présentés et dédicacés, samedi 12 août 2017, à la FNAC (Fédération Nationale d'Achat de Cadre), à Brazzaville.

C'était à l'occasion d'une cérémonie coprésidée par Mme Motse Akanati, directrice des Editions Métsio, et Gervais Loembé, auteur de «Parlons vili» et «Les contes africains de Hinda». En présence de Mme Elisa de Santana Afonso, représentante de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) au Congo; Mme Suze Filippini, représentante de la FAO (Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture) au Congo; Mme Batchi Pulchérie, directrice de la coopération et de la francophonie au ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, et d'un parterre de férus du livre.

Édité à titre posthume, «La pygmédie» de feu Bernard Zoniaba, ancien ministre de l'information et de la sécurité sociale du Congo, est un essai de 300 pages. Il traite, essentiellement, de

«la problématique de l'intégration, sinon de l'insertion des peuples autochtones en milieu urbain. Ainsi que de l'approche des Bantous par rapport aux Autochtones... Bernard Zoniaba soulève la question de leurs relations avec les Bantous», a souligné la directrice des Editions Métsio. Avant d'inviter les amoureux du livre à se procurer «La Pygmédie», pour connaître davantage sur ce peuple.

Par ailleurs, Gervais Loembé a présenté «Parlons vili, langue et culture Loango» et «Les contes de Hinda». Le premier ouvrage compte 215 pages. Il convie les lecteurs à entreprendre un voyage captivant dans l'espace culturel du royaume Loango, pour découvrir l'organisation, le fonctionnement, les habitudes, les us et coutumes de ce peuple situé entre l'Angola la République Démocratique du Congo et le Gabon. Le second, est un recueil



Motse Akanati et Gervais Loembé.



Les officiels posent avec les organisateurs de la cérémonie.

de contes du même terroir, consignés dans 31 pages. Entre autres contes de cet ouvrage : «Le singe et le caméléon», «Le chasseur et le caïman», «L'escargot», «La tortue et l'épervier», «Le défi de Taliane et Kamsi», et

«L'hirondelle et le pigeon». Signalons que tous ces ouvrages sont en vente au magasin FNAC, ex-Score, au Centre-ville de Brazzaville.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

ISP imprimerie Saint-Paul
S.A. au capital de 24.250.000 F.C.F.A. - INCM N° 07-04-027 - N°U 02007110002070104
Siège social : Place de la Cathédrale Brazzaville
B.P. 2338 - Tél. : (02) 2423 08 872-42 27
E-mail : ispbrazz2016@hotmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.

L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale:

Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

La Fondation MTN Congo et l'ASU s'investissent pour une jeunesse congolaise sans VIH/SIDA

La question de l'occupation des jeunes pendant la période des vacances reste un souci épineux en République du Congo. A cause d'un manque criard d'initiatives, de structures et d'espaces de divertissement, l'occupation des enfants durant les 3 mois de vacances est une véritable problématique pour la plupart des parents qui s'interrogent sur l'offre qualitative et ludique de distractions à offrir à leurs progénitures. Ajouté à cet état de choses, le taux élevé de chômage et de sous-emploi des jeunes, l'occupation saine des jeunes préoccupe aussi certaines structures et autres ONG.

C'est le cas de la Fondation MTN Congo qui, dans ses axes d'actions, œuvre pour le développement socio-économique des communautés. Active depuis 2008, elle a régulièrement exploré les questions liées à la jeunesse, à travers l'accompagnement de plusieurs projets (sport, culture, éducation, santé, etc.). Chaque année, la Fondation MTN Congo met en œuvre de nombreux projets générateurs d'emplois, susceptibles de contribuer à l'épanouissement et au développement des commu-

les questions liées aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST), le VIH et le SIDA, et comment s'en protéger. Lancée par la Ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, cette kermesse a été couplée à la célébration, en différé, de la Journée Mondiale de la Population (11 juillet), sous le thème national «*Quelle stratégie pour une adhésion de la population congolaise à la planification familiale?*». Pour le Gouvernement de la République, à travers la Ministre de la Santé et de la Population : Selon madame la Ministre Jacqueline Lydia Mikolo, le choix



La ministre de la santé et de la population, Lydia Mikolo, à la kermesse Vacances sans sida.

en matière d'encadrement et d'éducation plus inclusive, complète et convergente face aux réalités sociétales. Pour Madame Claudia DOSSOU, Manager de la Fondation MTN Congo, «*l'éducation est un facteur de durabilité dans tous les domaines du développement*». Les Adolescents,

Ainsi donc, ces actions et objectifs sont atteignables, grâce à une bonne communication et une bonne information sur l'éducation sexuelle de ce groupe à risque que sont les adolescents.

Le SIDA tue!

La campagne «*Vacances sans SIDA*» qui a porté sur le VIH/SIDA, la santé sexuelle et reproductive, les violences sexuelles, entre aussi dans le volet des questions de population, a reconnu la ministre Mikolo. Elle a particulièrement attiré l'attention des jeunes sur les désastres causés par le SIDA. «*Il n'est plus à prouver, chers jeunes, que le SIDA tue et que nous devons nous en protéger*», a-t-elle lancé. Malheureusement, c'est plus au milieu de cette jeune popula-

lutte contre le VIH SIDA, il sied de rappeler que depuis 2008 déjà, la Fondation MTN Congo, en partenariat avec le SEP CNLS et l'ASU (Association Serment Universel), avait mis en place, pour le bénéfice des communautés, une ligne téléphonique anonyme et gratuite dénommée «*Ligne Jaune*» (06 950 50 50) d'informations sur le VIH, le SIDA, les IST et les violences sexuelles. La Ligne Jaune – oh, combien importante en matière de collecte d'informations et de statistiques sur le VIH-SIDA (par villes, zones, heures, CSP & départements/...) – est un véritable outil d'aide à la décision pour des éventuelles politiques et stratégies d'actions. Force est de constater que l'expérience ainsi que les compétences acquises par

Comment se transmet-il? Comment éviter de contracter le VIH? Quels sont les avantages du dépistage du VIH? Les Spécificités de la séro-prévalence au Congo, etc.». Bien d'autres actions de proximité sont réalisées chaque année dans les écoles (collèges, lycées), pendant la période scolaire, avec l'appui des chefs des écoles.

Le taux de prévalence du VIH au Congo: 3,2%

L'enquête de séroprévalence et les indicateurs du SIDA au Congo, menée en 2009 par l'E.S.I.S.C, montre que le taux de prévalence du VIH est de 3,2%. La Lékoumou est le département le plus infecté avec 4,8 %, suivi de Pointe-Noire avec 4,6%. La disparité par genre est de 2,1% pour les hommes et 4,1% pour les femmes. En fait, les femmes sont deux fois plus infectées que les hommes. Enfin, parlant des résultats de cette Kermesse, lors de la cérémonie de clôture, Alain Wilfrid Pandi, vice-président de l'ASU, a fait un bilan positif, tout en affirmant que «*l'expérience mérite d'être capitalisée et pérennisée*». C'est plus de 5000 dépliant et 15000 préservatifs fournis par la Croix-Rouge Française, qui ont été distribués aux 10400 visiteurs de la kermesse, où des stands ont été animés par des éducateurs et des agents de Santé publique. Les jeunes qui ont massivement pris part à la kermesse ont reçu des conseils sur les



Une vue des invités.

nautés. Tout ceci, en vue de réduire le risque d'exposition desdits jeunes aux différents fléaux sociaux que sont la Violence, le Vol, le Désœuvrement, les Mauvaises Fréquentations et la Sexualité précoce qui les exposent à contracter facilement des infections sexuellement transmissibles, etc.

Ainsi, en partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Population, le CNLS (Conseil National de Lutte contre le Sida) et la Croix-Rouge Française, la Fondation MTN Congo et l'ASU (Association Serment Universel) ont organisé, du 4 au 11 août derniers, la kermesse «*Vacances sans SIDA*», dans l'enceinte du complexe scolaire catholique Saint-Esprit à Moundali, le quatrième arrondissement de la capitale, Brazzaville. L'objectif visé de cette 11^e édition de la Kermesse Vacances sans Sida est de contribuer à informer et former les différentes populations congolaises – les jeunes particulièrement – sur

de ce thème se justifie par le fait que les us et coutumes, la désinformation des populations congolaises, figurent parmi les goulots d'étranglement de la planification familiale. La prévalence contraceptive, a-t-elle relevé, reste encore faible de l'ordre de 30,1% ; les besoins non satisfaits en planification familiale s'élèvent à 17,9% et le taux des grossesses précoces à 26%.

Pour la Fondation MTN Congo:

L'interrogation relative à la jeunesse congolaise est avant tout une question de responsabilité et de prospective, au regard de l'activité économique du secteur, d'une part, et sociale de l'autre. La jeunesse, représentant le potentiel économique futur d'une nation, il est de la responsabilité de tous les parties prenantes de tirer le meilleur parti du dividende démographique congolais. Ce qui implique d'autonomiser les jeunes, en particulier les filles et les femmes, car pour la Fondation MTN Congo cette jeunesse a besoin de nouvelles initiatives

un groupe à risque «*Les adolescents, qui représentent 31 % de la population générale, constituent un groupe à risque caractérisé par l'instabilité des relations sexuelles, la multiplicité des partenaires avec exposition aux infections sexuellement transmissibles (IST) et au VIH, le tabagisme et l'alcoolisme*», a souligné madame la ministre, précisant que dans notre pays, 6% des décès maternels concernent les adolescentes de 15 à 19 ans. Dans l'optique de résoudre cet épineux problème, la ministre de la Santé a demandé à tous les congolais, jeunes, adultes et vieux, de faire la promotion de la planification familiale qui est, non seulement l'un des principaux piliers de la lutte contre la réduction de la mortalité maternelle, mais permet également le bien-être familial et le développement de la nation par la planification des naissances. En effet, le Sida peut être comparé à un astéroïde qui percute brutalement la planète Jeunesse. L'impact est terrible et les dégâts effroyables.



Pendant la kermesse.

tion, sexuellement dynamique, que l'on enregistre le taux de mortalité le plus élevé dû au VIH/SIDA.

C'est pourquoi, face à ce tableau sombre, Mme Jacqueline Lydia MIKOLU a remercié les organisateurs de cette kermesse, en l'occurrence la Fondation MTN, l'Association Serment Universel ainsi que l'ensemble des partenaires.

La «*Ligne Jaune 06 950 50 50*» de MTN Congo

Afin d'accompagner le gouvernement dans ses actions de

les conseillers de l'ASU (Association Serment Universel) à travers les différentes formations techniques d'écoutes et de conseils à l'endroit des populations cibles, constitue aujourd'hui le socle même du partenariat de confiance qui existe entre la Fondation MTN Congo et l'Association Serment Universel.

En sus de cette ligne, l'ASU (Association Serment Universel) et la Fondation MTN Congo ont aussi édité un dépliant qui répond aux questions telles que «*qu'est-ce que le VIH, le SIDA?*

modos de contamination du VIH et les gestes à observer ou à éviter pour s'en préserver. Pour se rassurer de leur statut sérologique, plusieurs visiteurs ont procédé au dépistage volontaire. Comme à l'ouverture, c'est dans une ambiance bon enfant que les rideaux sont tombés sur cette 11^e édition de la kermesse «*Vacances sans SIDA*» 2017.

MTN everywhere you go!

Eliminatoires du CHAN 2018

Le Congo passe. Le titan rdécien n'en était pas un!

Les Diables-Rouges locaux ont réussi le tour de force d'obtenir leur qualification pour la phase finale du CHAN (Championnat d'Afrique des nations). Samedi 19 août 2017, ils sont allés éliminer les Léopards de la République Démocratique du Congo sur leurs terres, à Kinshasa, alors que ceux-ci étaient présentés comme un foudre de guerre. C'est tout le Congo qui était en joie. En pleine séance de rentrée parlementaire pour la 14^e législature, les députés nationaux se sont permis eux-aussi, patriotisme oblige, de se lever et de saluer cette victoire par une salve d'applaudissements. Dans les moments comme ceux que vit notre pays, le football redevient une échappatoire aux marasmes de l'heure, un moment de bonheur et de joie en commun!

Et pourtant, comme au match aller (0-0), les deux équipes ont encore fait jeu égal. Sauf qu'à Kinshasa c'est un match nul avec buts (1-1) qui permet aux Diables-Rouges de tirer leur épingle du jeu. Ce but réussi à l'extérieur pèse lourd dans la balance, car comptant double comme stipulé dans le règlement en cas d'égalité de points et de buts. Il envoie, donc, les Diables-Rouges au Kenya où se déroulera, en janvier 2018, la phase finale du CHAN qui, pourrait-on dire,



Les Diables-Rouges ont refusé le visa aux Léopards de la R.D.C. (Ph.d'arch.)

est le «petit frère» de la CAN (Coupe d'Afrique des nations). Quant au match, proprement dit, on a eu confirmation que le titan qu'on avait préparé les Diables-Rouges locaux à craindre avant cette double confrontation, n'en était pas un tant les Léopards n'en ont pas administré la preuve. La confrontation a été à la hauteur de l'enjeu: la qualification. Aussi a-t-elle été très tactique avec le regroupement massif des joueurs en défense dans le camp des Diables-Rouges, et une ruée vers l'attaque du côté des Léopards de la R.D.C. Au but rdécien de Jean-Marc Makusu (34^e), pour l'ouverture

du score, les Diables-Rouges ont réagi vigoureusement en égalisant quatre minutes après, par Jaurès Ngombé (38^e), d'une tête croisée, à la réception d'un corner botté par Junior Amour Loussoukou. Le score n'a plus bougé jusqu'au dernier coup de sifflet final. Les spécialistes avaient donc raison d'inciter les Diables-Rouges à jouer leur va-tout sans aucun complexe, contrairement au match aller, où la conviction était établie chez nombreux supporters qu'une qualification des Diables-Rouges était difficile, voire impossible. Ce n'est pas la première fois

que le Congo conquiert une qualification aux dépens de la RDC, pour cette compétition du CHAN. En 1993, les Diables-Rouges avaient sortis les Léopards pour se rendre en Afrique du Sud. Mais, demain commence le plus dur pour les Diables-Rouges. Une participation à une phase finale ne passe par l'improvisation de toujours ou la méthode coué. Il faudra sortir des habitués sentiers battus pour une préparation régulière par le travail et la discipline.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

R.D.C-Congo (1-1).

R.D.C: Matampi; Issama, Bangala, Bompunga, Ndonga; Gikanji, Miche Mika, Meshak Elia (puis Muzungu); Kazadi Kasunngu (puis Déo Kanda), Makusu (puis Bongonga), Ben Malango. Entr.: Zahera

CONGO: Barel Mouko; Varel Rozan, Baron Kibamba, Béranger Itoua, Dimitri Bissiki Magnokélé; Preston Lakolo, Césair Gandzè, Amour Loussoukou (puis Dua Ankira, 58e); Matheus Botamba, Jaurès Ngombé, Junior Makiessé (puis Prestige Mboundou, 68e). Entr.: Barthélémy Ngatsono

Liste des qualifiés

Libye et Maroc (zone Nord), Mauritanie (zone Ouest A), Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Nigeria (zone Ouest B), Ouganda, Soudan (zone Centre et Est), Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale (zone Centre), Angola, Namibie, Zambie (zone Sud). Plus la Guinée ou le Sénégal.

IN MEMORIAM

Cédric Georges Edgard ZOULA-OBONGO

07/01/1973-21/08/2004

Ya Cécé, voilà treize (13) ans que le destin t'a ravi à notre affection. Nous, tes frères et soeurs, père, tantes, oncles neveux et nièces, nous ne t'oublions jamais. Ton souvenir reste intact et vivant en nous. En ce triste anniversaire de ta tragique disparition, nous invitons tous ceux qui t'ont connu, à avoir une pensée pieuse pour ton âme.

Repose en paix!



Retraite sportive

De la difficulté des champions d'exception à sortir par la grande porte

Beaucoup de légendes du sport ont fini leur carrière par un échec retentissant, pour diverses raisons. Le dernier en date est le Jamaïcain Usain Bolt, athlète le plus titré de l'histoire des Jeux olympiques en sprint avec huit médailles d'or et le plus titré de l'histoire des championnats du monde avec onze victoires. Hier imbattable, il est aujourd'hui un roi déchu.



Bolt à terre après sa blessure à Londres.

Nulle dernière sortie n'était attendue avec autant d'intérêt que celle effectuée récemment à Londres, aux championnats du monde d'athlétisme, par le Jamaïcain. Plus grand athlète de son ère il avait les talents de sa superbe. Surnommé l'éclair ou la foudre, il n'a pas pu prolonger pour autant son invincibilité (de 2008 à 2017) jusqu'au bout et tirer sa révérence avec brio. Malheureusement, pour ses fans! Usain Bolt a d'abord laissé échapper un titre sur le 100m, ensuite une blessure sur le relais 4x100m l'a contraint à l'abandon. Difficile pour certains amateurs de sport d'accepter un tel épilogue, car le Jamaïcain a souvent provoqué leur enthousiasme, offert un récital de ce que peut être une course de 100 ou 200m lorsqu'il est pratiqué par un artiste. Bolt, c'est le prix Orange permanent du sport, celui pour qui les journalistes qui l'ont suivi depuis ses débuts ont une amitié sincère, celui qui méritait en raison de toutes ces qualités humaines et sportives de terminer en beauté sa glorieuse carrière.

Mais le sprinter jamaïcain n'est pas un cas isolé parmi les grands champions d'exception. Au moment du clap de fin, certains s'écroulent, écrasés par la pression et l'usure physique accumulées tout au long de leur carrière. Ainsi, en football, Zinédine Zidane, qui récolte un carton rouge en finale de Coupe du monde 2006 après avoir asséné un coup de tête en pleine poitrine à l'Italien Materazzi. On peut aussi citer Diego Maradona, convaincu de dopage à un produit interdit sous le maillot de l'Argentine lors de sa dernière Coupe du monde, en 1994. La Fifa dû le «chasser», alors qu'il venait de marquer un but somptueux face à la Grèce.

Match, combat de trop

La plupart du temps, les grands champions ratent leurs adieux pour avoir disputé le match ou le combat de trop, souvent à la suite d'un come-back inopportun. Et ce, toutes disciplines confondues. On peut citer le footballeur allemand Lothar Matthäus, le basketteur Karl Malone, le sauteur à la perche russe Sergueï Bubka ou le tennisman américain Jimmy Connors.

Mais, c'est la boxe qui l'illustre le mieux, à notre avis. D'abord le scandaleux retour de Mohamed Ali sur un ring, en décembre 1981, à Nassau. Quasi-quadragénaire, il avait subi la loi du Canadien Trevor Berbick, une défaite qui avait confirmé son déclin. Ensuite ce fut Mike Tyson, qui termina piteusement en 2005 face à McBride après abandon au 7^e round.

Beaucoup de sportifs redoutent la fin de carrière et l'assimilent à une «petite mort». Alors, ils s'obstinent à poursuivre leur carrière jusqu'au bout de leurs capacités, quitte à finir sur une note négative. Il est vrai que dépasser ses limites est souvent l'essence même du compétiteur, et leur soif de vaincre le plus longtemps possible n'est donc pas surprenante. Pour tout dire, ces grands champions sont toujours hantés par un choix cornélien: prendre sa retraite trop tôt quitte à être frustré, ou trop tard quitte à être humilié.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Basket-ball scolaire

Fin à Brazzaville de la Junior NBA League saison 2017

Dans une ambiance pleine d'émotions, le gymnase Michel d'Ornano a accueilli, du 1^{er} au 12 août 2017, la dernière phase de la 1^{ère} édition de la Junior NBA. Ce championnat pour jeunes scolarisés de moins de 18 ans, né d'un partenariat entre la Junior NBA (National basketball association) américaine, l'ambassade des Etats-Unis au Congo et la société de téléphonie mobile MTN-Congo a pour objectif, à plus ou moins longue échéance, la détection des talents en herbe de la balle au panier.

Pour ce qui concerne particulièrement MTN-Congo, il s'agit de contribuer au développement du sport dans notre pays. 450 jeunes basketteurs venus de tous les arrondissements de la ville capitale ont participé à la première édition de la Junior NBA league de Brazzaville. En dehors d'eux, 49 entraîneurs ont été formés, grâce au stage organisé à leur intention.

De l'avis du directeur général par intérim de MTN-Congo, Thierry Boumba, cette première expérience qui intègre bien le programme Mtn Jr Nba, a été une grande réussite et d'un apport considérable. Selon Will Mbiakol, représentant de la Jr NBA Africa, il s'agit d'une expérience qui va se poursuivre régulièrement, afin que les jeunes d'aujourd'hui deviennent des grandes stars.



L'équipe victorieuse posant avec le trophée.

L'équipe Nets du lycée Antonio Agostino Neto du 6^{ème} arrondissement Talangaï a dominé la compétition de cette saison 2017. Elle a battu, en finale, Wolves du lycée Pierre Savorgnan De Brazza par 36 paniers contre 33. Le jeune Exaucé Ofoundzoukou de l'équipe Nets a été sacré meilleur joueur avec 11 points pour 9 rebonds, 6 passes et une intersection.

En rappel: le coup d'envoi de l'édition 2017 de la Junior NBA du Congo a été donné en mars. Au total, 60 équipes des établissements scolaires y ont participé. Chaque établissement portait le nom d'une équipe de la NBA américaine. Ce championnat s'est terminé dans l'apothéose. Mais, il ne sera bénéfique au basket-ball congolais qu'à condition de bannir la tricherie sur les âges

en mettant hors d'état de nuire ceux qui la promeuvent.

Pascal BIOZI-KIMINOU

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Kinshasa: Rond point Kasai (face au ctf)
Tél (+242) 09308238 / 050891075

Brazzaville: 01 Av Cardinal emile Biyenda (face à la Marine)
Tél (+242) 055501071 / 055501073

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.



BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: **159 000 Fcfa**

LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa**

LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa**

LED 55" FULL HD SMART: **549 000 Fcfa**

LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

